

Rapport d'activités 2023



2023-2025



AGENCE D'URBANISME
BESANÇON CENTRE FRANCHE-COMTÉ

Le mot de la Présidente



Je vous propose une immersion dans le rapport d'activités 2023 de l'AUDAB.

Cette édition présente, de manière illustrée, les différents projets et missions menés au sein de son périmètre d'intervention centre franc-comtois, et parfois au-delà, par l'équipe pluridisciplinaire de l'agence d'urbanisme. Cette dernière a œuvré tout au long de l'année, avec engagement et dévouement, à la réalisation du programme partenarial de travail établi en lien avec ses membres.

Qu'ils soient d'observation, opérationnels, d'animation, de planification ou prospectifs, ces projets sont conduits dans l'objectif d'offrir aux décideurs publics et à l'ensemble des membres de l'agence un éclairage expert en se plaçant au carrefour des échelles, des thématiques et des acteurs et d'inventer ensemble d'autres modes de faire la ville et le territoire.

L'ensemble de l'activité de l'AUDAB présenté dans ce rapport, s'articule autour des trois grandes orientations qui ont été définies pour les années 2023, 2024 et 2025 :

- 1) l'intelligence territoriale au service de l'innovation locale,
- 2) l'adaptation aux évolutions pour des transitions réussies,
- 3) les sobriétés accélératrices d'un nouveau modèle de développement.

En 2023, dans un contexte de polycrise, notamment d'urgence climatique, d'augmentation du coût de l'énergie, de préoccupations sociales et économiques, les injonctions, parfois contradictoires, à conduire les transitions et à accélérer le basculement des territoires vers un modèle plus durable, plus sobre et plus vertueux ont guidé nos réflexions et nos études.

Ici je souhaite évoquer quelques exemples de projets, tous originaux et inventifs. L'outil d'identification et de qualification des friches, avec une confiance de l'État et des collectivités locales pour son déploiement en région, est à souligner. Le jeu Modèle notre territoire mérite également d'être cité ; l'AUDAB a poursuivi son développement et l'animation permettant une meilleure compréhension des enjeux d'une gestion économe de l'espace, de manière ludique.

Notre accompagnement est vaste en 2023. Dans un esprit créatif qui la caractérise, l'agence a par ailleurs développé et mis en œuvre une méthode d'Evaluation d'Impacts sur la Santé (EIS) de type « flash » des politiques portées par des documents d'urbanisme et de planification (SCoT/PLUi) qui sera largement utilisée en 2024.

La qualité des productions cartographiques de l'AUDAB a par ailleurs donné lieu à de nouvelles demandes et notamment à la réalisation de plusieurs posters cartographiques du corridor ferroviaire Dijon-Belfort, dont les différents enjeux environnementaux ont ainsi pu être étudiés. J'évoquerai ici un dernier projet : l'atelier d'aménagement durable du PNR du Haut-Jura que l'agence a accompagné dans la création d'outils, au moyen notamment d'un « arbre de décision », destinés à guider les élus porteurs de projet d'aménagement

depuis l'émergence de l'idée jusqu'à l'achèvement du projet.

Mais ce ne sont que quelques exemples qui, je l'espère, vous donneront envie de parcourir les pages qui suivront.

En 2023, nous avons par ailleurs poursuivi notre engagement au sein du réseau Fnau, dont je suis trésorière et Présidente déléguée, dans lequel je m'implique régulièrement, souvent comme ambassadrice de vos expériences territoriales. Dans ce cadre national, je m'investis pour répondre aux différentes questions des ministères et des associations d'élus, du Parlement et des institutions, et pour participer activement à différents événements, moments toujours à propos pour valoriser la connaissance et l'expertise de l'AUDAB et l'excellence de nos territoires.

Je souhaite adresser mes remerciements sincères à l'ensemble des élus, partenaires, personnalités et salariés de l'agence, qui tous s'impliquent tout au long de l'année à mes côtés au service du bien commun territorial et du mieux vivre de tous.

Bonne lecture !

“ **... les injonctions à accélérer le basculement des territoires vers un modèle plus durable, plus sobre et plus vertueux ont guidé nos réflexions et nos études.** ”



Catherine Barthelet,
*Présidente de l'AUDAB,
Trésorière et Présidente déléguée de la FNAU,
Conseillère régionale,
Vice-présidente de Grand Besançon Métropole
et Maire de Pelousey.*



Les instances de l'AUDAB



Assemblée générale de l'AUDAB à Dannemarie-sur-Crête, le 22 février 2023

Tout au long de l'année, l'AUDAB organise différentes instances nécessaires à son fonctionnement.

Outre les quatre Conseils d'administration organisés en février, juin, juillet et octobre, l'Assemblée générale 2023 a été réunie le 22 février à Dannemarie-sur-Crête. Les membres de l'assemblée ont été accueillis par Sébastien PERRIN, maire de Dannemarie-sur-Crête. Ce temps d'échanges, tant institutionnel que convivial, a été l'occasion pour les salariés de présenter certains de leurs travaux réalisés en 2022.

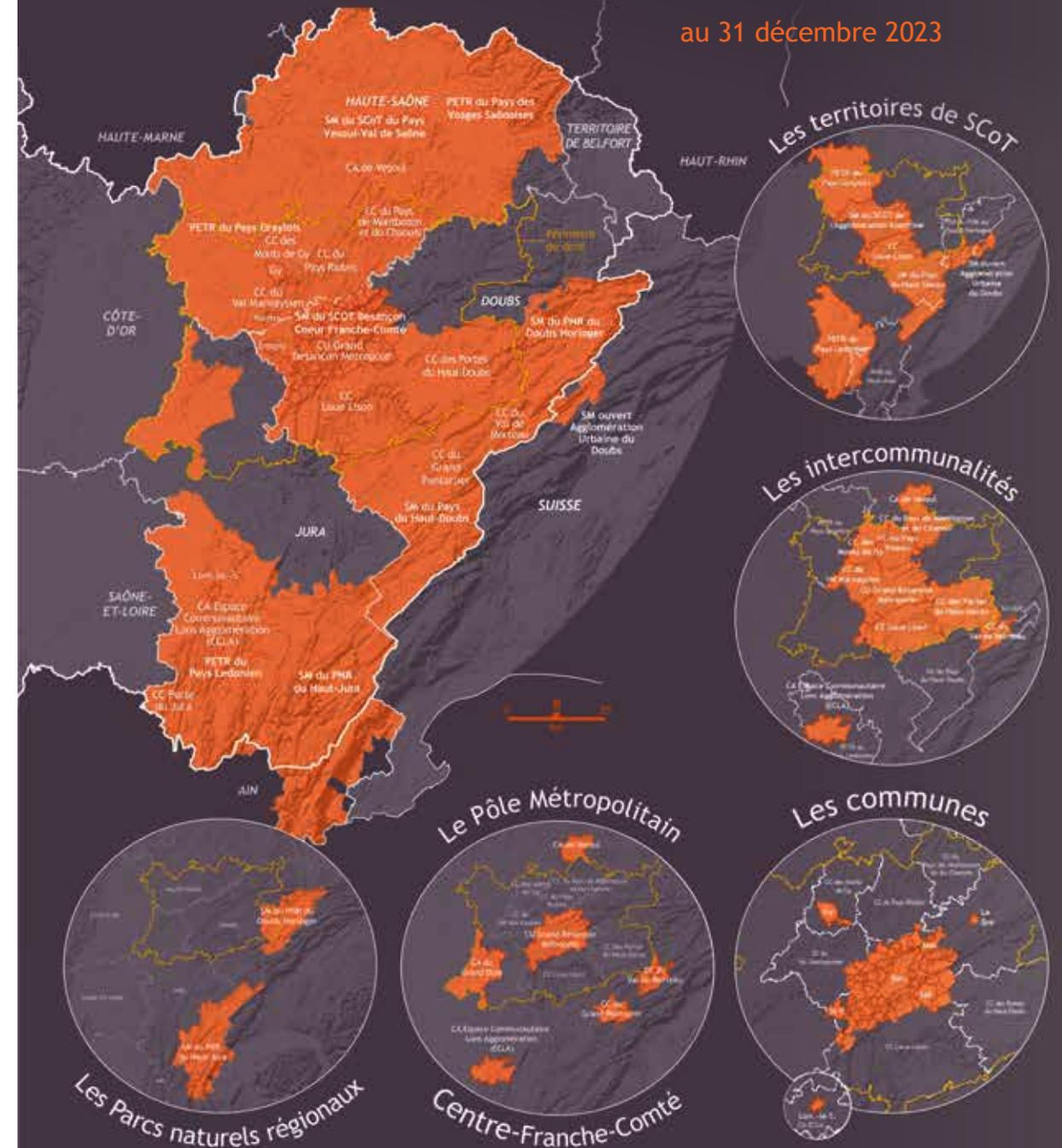
Dans la continuité de son fonctionnement, afin d'actualiser le programme partenarial de travail et le budget prévisionnel 2023, une seconde Assemblée générale s'est tenue le 5 juillet 2023, à l'Espace Grammont à Besançon. Elle a été suivie d'une Assemblée générale extraordinaire, réunie afin de valider les modifications des statuts de l'agence.

Les invités ont pu ce même jour participer à deux animations proposées par l'AUDAB :

- *Demain tous vieux ?!* un atelier sous forme de jeu de rôle, projetant les participants dans un conseil communautaire le 5 juillet 2060. Un exercice prospectif et participatif, interrogeant sur les conséquences du vieillissement dans nos territoires de demain.
- *Et si on construisait une ZAE vertueuse ?* un atelier proposant aux participants de se projeter en tant qu'aménageur du territoire et développeur de zone d'activité économique, en choisissant les activités à y implanter puis en installant les éléments qui pourraient en constituer un nouveau modèle plus en adéquation avec les préoccupations actuelles des occupants des territoires.

Les territoires de l'AUDAB

au 31 décembre 2023



Limites administratives

- Limite communale
- Limite de l'aire d'attraction
- Limite départementale
- Limite régionale (BFC)
- Limite franco-suisse

Les structures membres

- SM*
- SCoT**
- PETR***
- EPCI****
- Communes
- Pôle Métropolitain

Sont également membres de l'AUDAB

- l'État
- La Région Bourgogne-Franche-Comté
- Le Département du Doubs

Quelques chiffres...

+ 100 adhérents

902 communes couvertes

9 824 km²

764 662 habitants

* : Syndicat Mixte
** : Schéma de Cohérence Territoriale

*** : Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
**** : Établissement Public de Coopération Intercommunale

Les représentants de l'Assemblée générale

au 31 décembre 2023



1^{er} collège

Membres principaux

Grand Besançon Métropole

Catherine BARTEHELET,
Nathan SOURISSEAU, Pascal ROUTHIER,
Lorine GAGLILOLO, Sébastien COUDRY, Gilbert
GAVIGNET, Marcel FELT,
Patrick AYACHE, Laurence MULOT

SMSCoT Besançon cœur Franche-Comté

Jean-Paul MICHAUD, Yves GUYEN,
Marie ZEHAF, Didier AUBRY

Commune de Besançon

Aurélien LAROPPE, Anthony POULIN, Nathalie
BOUVET

État

Laurent KOMPFF, Didier CHAPUIS,
Muriel JANEX, Vincent LACHAT

2^e collège

Membres de droit

Département du Doubs

Jacqueline CUENOT-STALDER

Région Bourgogne-Franche-Comté

Marie-Guite DUFAY, Claude MERCIER

Communauté de communes Loue-Lison

Sarah FAIVRE

Communauté de communes

du Val Marnaysien

Jérémy RONDOT

Communauté de communes

du Pays de Montbozon et du Chanois

Guillaume BLONDEL

Communauté de communes

du Pays Riolois

Nadine WANTZ

Communauté de communes

des Monts de Gy

Nicole MILESI

Communauté de communes

des Portes du Haut-Doubs

François CUCHEROUSET

Syndicat d'études et d'aménagement

de Besançon Sud Plateau

Christine MOLLIER

Communes adhérentes de l'aire d'attraction de Besançon, hormis Besançon

Amagney - Valérie COURBET
Audeux - Agnès Bourgeois
Les Auxons - Marie-Pierre MARQUIS
Avanne-Aveney - Jean-Michel GROS
Beure - Michel PIDANCET
Bonnay - Jean-Philippe MILLE
Boussières - Eloy JARAMAGO
Braillans - Alain BLESSEMAILLE
Busy - Philippe SIMONIN
Byans-sur-Doubs - Ludovic PICOD
Chalèze - Patrick PERREY
Chalezeule - Christian MAGNIN-FEYSOT
Champagney - Olivier LEGAIN
Champoux - Annie VIENNET
Champvans-les-Moulins - Florent BAILLY
Châtillon-le-Duc - Catherine BOTTERON
Chaucenne - Agnès ALLIER
Chemaudin et Vaux - Emmanuel MAITRE
La Chevillotte - Timothé TROSSAT
Dannemarie-sur-Crête - Martine LEOTARD
Deluz - Fabrice TAILLARD
Devecey - Gérard MONNIEN
École-Valentin - Serge MELIERES
Émagny - Thérèse BEAUFILS
Fontain - Martine DONEY
Franois - Jean-Louis BAULIEU
Geneuille - Christophe ORUS-CATALAN
Gennes - Jean-Michel LHOMMEE
Grandfontaine - Rachel JACQUEMAIN
Gy - Christelle CLEMENT
Le Gratteris - Jean BOSIA
Larnod - Jean-Philippe DEVEVEY
Mamirolle - Dominique MAILLOT
Marchaux-Chaudefontaine - Michel GROSJEAN
Marnay - Vincent BALLOT
Mazerolles-le-Salin - Daniel PARIS
Mérey-Vieille - Philippe PERNOT
Miserey-Salines - Ada LEUCI
Montfaucon - Hervé TOURNOUX
Montferrand-le-Château - Lucie BERNARD
Morre - Hervé PONT
Nancray - Stéphane HAENEL
Noironte - Pascal MEROT

Novillars - Bernard BOURDAIS
Osselle-Routelle - Eric BADET
Palise - Delphine MONTEL
Pelousey - Julien SUE
Pirey - Philippe DENOIX
Pouilley-les-Vignes - Nadine BURLAUD
Pugey - Franck LAIDIE
Rancenay - Nadine DUSSAUCY
Roche-lez-Beaupré - Thierry TISSOT
Saint-Vit - Anne BIHR
Saône - Christian MOREL
Serre-les-Sapins - Valérie BRIOT
Tallenay - Pierre HUOT-MARCHAND
Thise - Patrick DEVILLERS
Thoraise - Jean-Michel MAY
Torpes - Julie GILLET
Vaire - Patrick RACINE
La Vèze - Alice TONNIN
Velesmes-Essarts - Jean-Claude HEITMANN
Vieilley - Dorine LEROY
Villars-Saint-Georges - Eric LAMBLA
Vorges-les-Pins - Guillaume DEVAUX

3^e collège

Les membres adhérents après agrément dit « territoire élargi »

Commune de Lons-Le-Saunier

Jean-Yves RAVIER

Pôle d'équilibre territorial et rural

(PETR) du Pays Graylois

Frédéric HENNING

Syndicat Mixte du Parc Naturel

Régional du Doubs Horloger

Franck VILLEMMAIN

Pôle d'équilibre territorial et rural

(PETR) du Pays Lédonien

Claude BORCARD

Syndicat mixte du Pays

du Haut-Doubs

Jean-Yves BOUVERET

Syndicat mixte du Pôle métropolitain

Centre Franche-Comté

Didier CHAUVIN

Communauté d'agglomération

de Vesoul

Christophe TARY

l'Espace communautaire Lons

Agglomération (ECLA JURA)

Hervé GUY

Communauté de communes

du Val de Morteau

Elisabeth REDOUTEY

Syndicat mixte ouvert Agglomération Urbaine du Doubs (AUD)

Pierre VAUFREY

Parc Naturel Régional du Haut-Jura

Philippe PASSOT

Syndicat Mixte du SCoT du Pays de Vesoul Val de Saône

En cours de nomination

Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays des Vosges Saônoises

Thierry BORDOT

Communauté de communes

Porte du Jura

Christian BUCHOT

4^e collège

Membres adhérents après agrément dit « partenariat élargi »

Avec voix délibérative

Caisse des Dépôts et Consignations

François LAIGNEAU

Chambre interdépartementale d'Agriculture du Doubs

En cours de nomination

Syndicat mixte de Besançon et sa région pour le Traitement des déchets (SYBERT)

Jean-Marc BOUSSET

CROUS Besançon

Christine LE NOAN

Établissement Public Foncier Doubs Bourgogne-Franche-Comté (EPF)

Thierry MAIRE DU POSET

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Besançon

Sylvie WANLIN

Avec voix consultative

Groupement des Bailleurs Sociaux du Doubs

Manuel ESCRIBANO

SPL Territoire 25

Bernard BLETTON

SEDIA

En cours de nomination

SNCF Réseau

Anne-Hélène MOUSNIER

ENEDIS

Yoann ROSSIGNOL

RTE

Emmanuelle GEOFFROY

EDF

William LOMBARDET

Les ressources humaines et la vie d'agence



Réunion d'équipe du 11 avril 2023, restaurant Le Clémenceau à Besançon



La vie d'Agence

L'AUDAB met à l'honneur la transparence auprès des équipes et la communication, c'est donc tout naturellement que quatre réunions d'équipes ont été organisées durant l'année, aux mois de janvier, d'avril, de septembre et de novembre, dans le but d'échanger sur les projets, les instances, les évolutions et de répondre aux questions des salariés mais aussi simplement de se retrouver ensemble pour un moment de convivialité.

Comme chaque année, la présidente, le directeur ainsi que quatre salariés ont participé à la 44^e édition de la Rencontre nationale des agences d'urbanisme, organisée par la FNAU et cette année l'Agence d'urbanisme Clermont Massif Central (AUCM), à Clermont-Ferrand. L'AUDAB ayant également participé à l'organisation de l'atelier Exploration #3, vous retrouverez en page 24 le détail du travail mené par l'agence à sa préparation.

Si depuis plusieurs années, ce temps de fête n'avait pu se tenir à l'agence et après des mois de confinements et de restrictions sanitaires,

l'AUDAB était ravie d'organiser de nouveau un arbre de Noël avec les salariés, leur conjoint et leurs enfants dans les locaux de l'agence. Ce moment convivial est venu ponctuer la fin de l'année, c'était aussi l'occasion pour les familles des salariés de découvrir leur cadre de travail et de rencontrer leurs collègues.

Les évolutions en 2023

En 2023, l'équipe de l'agence a connu des mouvements importants et la naissance de nouveaux projets en concordance avec l'évolution des agences d'urbanisme et des ressources humaines actuelles.

Deux accords collectifs internes à l'AUDAB ont été conclus depuis la création de l'association ; l'accord conclu le 15/11/2001 relatif à la réduction du temps de travail et l'accord d'entreprise du 12/06/2006. Compte tenu des évolutions législatives intervenues depuis la conclusion de ces accords et de l'évolution du mode de fonctionnement de l'AUDAB, il est apparu que certaines dispositions de ces deux accords étaient désormais obsolètes.

Dans ce cadre, de nouveaux accords ont été négociés avec les élus du CSE, lors du premier semestre 2023. L'AUDAB avait la volonté de créer une uniformisation des pratiques avec celles de nos partenaires. C'est dans ce contexte que l'accord d'entreprise avec un forfait annuel de 1607 heures et l'accord d'entreprise relatif au compte épargne-temps sont entrés en vigueur au 1^{er} juin 2023.

Dans cette continuité d'évolution des pratiques RH, la charte télétravail a également été mise à jour. Cette charte a pour but de mieux définir sa mise en œuvre et surtout de poser les bases d'un télétravail "régulier", qui ne l'était pas lors de la crise sanitaire. L'AUDAB se devait donc d'harmoniser cette pratique, de poser un cadre formel, de clarifier les droits et devoirs des salariés, mais également de renforcer l'engagement en matière de télétravail, un levier essentiel dans le plan de sobriété énergétique.

Nouvel outil RH

L'année 2023 a été marquée par la mise en place d'un Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH) au sein de l'agence. Cet outil est né d'une volonté de digitalisation des RH et de l'évolution des besoins et des objectifs. Le second semestre 2023 a été placé sous le signe de l'adaptation et de l'évolution de nos pratiques. Cet outil a permis une gestion innovante des absences, de l'administration du personnel, de la qualité de vie au travail (QVT) et une simplification de la gestion du processus RH.

Les ressources humaines en quelques chiffres



ETP en 2023
21 salariés
nombre de salariés en CDI ou CDD présents en moyenne à l'AUDAB



Répartitions
11 femmes
10 hommes
16 CDI et 5 CDD



Âge moyen
38 ans
et l'ancienneté moyenne des salariés était de 6 ans

*ETP : Équivalent Temps Plein

Sommaire



Socle commun

Le socle commun et permanent d'activités

p.13

Chapitre 1

L'intelligence territoriale au service de l'innovation locale

Les outils de l'observ'action
p.28

L'animation pour mieux décider ensemble
p.32

Chapitre 2

L'adaptation aux évolutions

Les stratégies territoriales novatrices
p.38

La planification territoriale et l'urbanisme réglementaire au cœur des changements de modèles
p.46

L'évolution urbaine et la qualité de vie sources d'attractivité des territoires
p.58

Chapitre 3

Les sobriétés accélératrices d'un nouveau modèle de développement

La planification verte et les systèmes d'acteurs locaux
p.66

L'optimisation des espaces
p.67



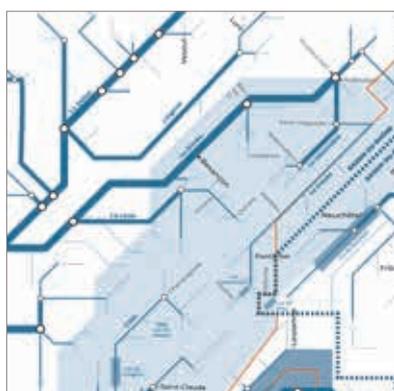
Le socle commun et permanent d'activités

Le socle commun et permanent d'activités



Le perfectionnement et la gestion de notre nouvel outil de bases de données

En début d'année, l'AUDAB a adopté une nouvelle arborescence et mis à disposition une série de nouveaux outils afin de perfectionner le fonctionnement et l'alimentation de ses bases de données. L'AUDAB a également acquis de nouvelles bases de données et a renouvelé ses conventions de partage d'information avec les organismes producteurs de statistiques tout au long de l'année.



Détail de la carte « 1.3. Hydrographie », extraite de l'Atlas des montagnes du Jura, octobre 2023



Poster communal de Serre-les-Sapins, février 2023



Poster du Département du Doubs, janvier 2023

La diffusion de la connaissance

L'atlas transfrontalier des montagnes du Jura

L'AUDAB a débuté la conception et la réalisation de l'atlas cartographique dans le but de présenter les montagnes du Jura à travers les différentes thématiques démographiques, socio-économiques, climatiques et environnementales. De nombreuses données ont d'ores et déjà été traitées afin de produire une série de cartes innovantes et design. La livraison de l'atlas est prévue dans le courant du premier semestre 2024.

La réalisation et l'actualisation des posters communaux

L'AUDAB a poursuivi en 2023 la réalisation de posters communaux, travail engagé en 2021. Les posters des communes de Serre-les-Sapins, Devecey et Bonnay ont été remis en main propre aux collectivités concernées. La réalisation des posters des communes de Saône, Les Auxons et Mamirolle a été bien avancée et sera finalisée en début d'année 2024.

La réalisation et l'actualisation des posters territoriaux et des ouvrages cartographiques

Afin d'enrichir la collection de posters territoriaux, l'AUDAB a réalisé les posters des territoires de la région Bourgogne-Franche-Comté et du département du Doubs. Ces posters cartographiques ont ainsi pu être imprimés et distribués aux membres de l'agence mais également mis en ligne sur la cartothèque du site web de l'AUDAB.



Couverture de la publication « Les dynamiques démographiques dans l'aire d'attraction de Besançon 2009-2014-2019 », janvier 2023



Couverture de la publication « Outil d'identification et de qualification des friches », janvier 2023



Couverture de la publication « L'îlot de chaleur urbain », mars 2023

Les publications partenariales

Comme chaque année, l'AUDAB a travaillé à la réalisation de différentes publications thématiques, cinq sont parues en 2023.

D'abord, au mois de janvier, une première publication présentant les dynamiques démographiques dans l'aire d'attraction de Besançon a été diffusée. Elle présente non seulement précisément le nombre d'habitants par territoire mais, comparant les données 2020 aux précédentes, elle offre également un regard neuf et actualisé concernant les dynamiques démographiques territoriales qui s'animent autour de Besançon.

Ensuite, au mois de février, la deuxième publication éditée présente l'outil d'identification et de qualification des friches, conçu par l'AUDAB. En effet, l'AUDAB, grâce à ses compétences en matière de planification urbaine et de système d'information géographique, a développé cet outil, dont le modèle est basé sur des moyens d'observation et d'évaluation afin d'offrir aux collectivités locales une connaissance précise de leur potentiel en renouvellement urbain.

Au mois d'avril, l'AUDAB a ensuite fait paraître une troisième publication, intitulée « L'îlot de chaleur urbain - La nature en ville ». Dans la continuité du travail mené par l'agence depuis plusieurs années sur les îlots de chaleur urbains, cette publication, réalisée en collaboration avec la ville de Besançon, s'intéresse aux causes et effets de la surchauffe urbaine dans Besançon et aux alentours mais aussi aux solutions et réponses possibles, avec la nature, et en particulier la végétation et l'eau, comme facteur de rafraîchissement urbain.

Au cours du dernier trimestre, l'AUDAB a réalisé et diffusé deux dernières publications : la première, intitulée « Au cœur de la revitalisation des territoires », présente ses compétences et savoir-faire et l'accompagnement qu'elle peut mettre en place en matière de revitalisation des territoires. En effet, la revitalisation des centres-villes ou centres-bourgs apparaît de nos jours pour de nombreuses communes comme un défi majeur à relever. Ainsi, l'AUDAB, forte de ses nombreuses expériences en la matière, vous présente à travers cette publication les différents dispositifs nationaux et locaux existants et l'accompagnement dont vous pouvez bénéficier pour vous saisir de cet enjeu de taille et mener à bien vos projets d'aménagement.

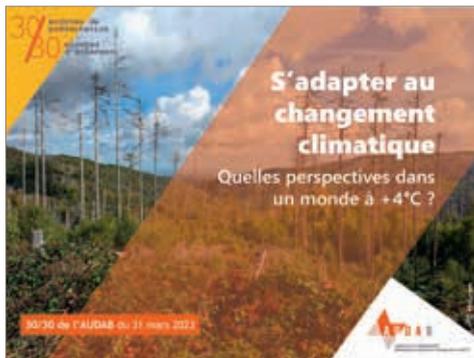
La dernière publication de l'année, parue début décembre, s'inscrit dans le cadre de l'Observatoire territorial du logement des étudiants (OTLE) de l'aire d'attraction de Besançon. Elle est la troisième publication de cet observatoire initié par l'AUDAB en 2019, et s'intéresse au logement des étudiants en alternance, et plus particulièrement aux contraintes que ce mode de formation implique pour les étudiants, mais aussi les enjeux de celui-ci pour les entreprises et les territoires. Elle a notamment été diffusée lors du *Rendez-vous de la prospective* dédié à cette thématique, le 5 décembre dernier.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des publications réalisées par l'agence sur notre site web : www.audab.org

Le suivi et la communication régulière auprès de nos membres concernant le programme de travail en cours

Les 30/30

L'AUDAB a organisé à la fin du mois de mars un premier 30/30 portant sur « L'adaptation au changement climatique : quelles perspectives dans un monde à +4°C ? ». Cet événement a été l'occasion de présenter l'ensemble des travaux de l'agence concernant les perspectives d'évolutions du climat, la situation locale ainsi que des impacts à venir sur les territoires. La première partie de l'événement, correspondant au temps de présentation, a fait l'objet d'un replay disponible sur le site de l'agence, le diaporama en lien y est également mis à disposition.



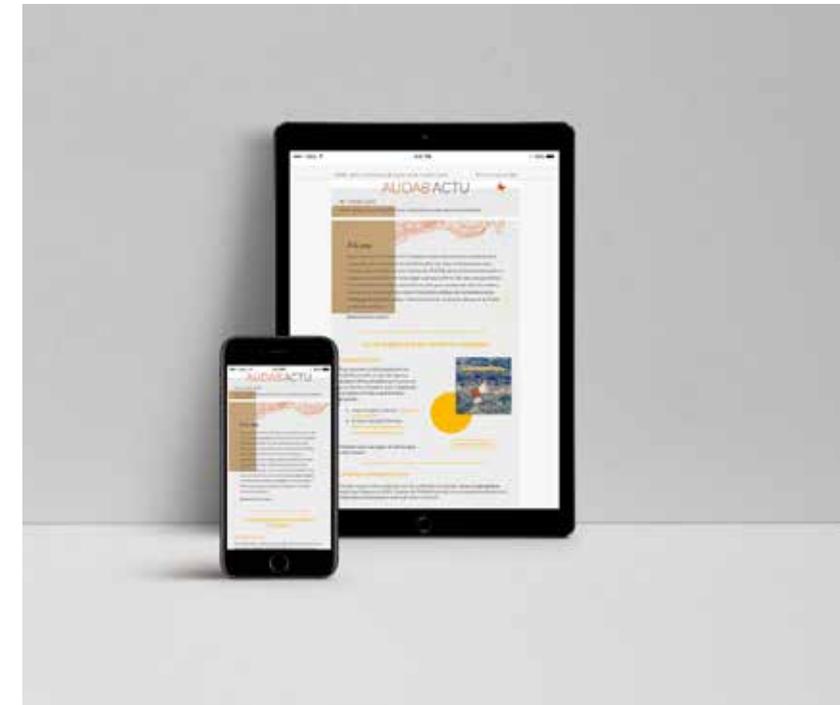
Diaporama du 30/30 de l'AUDAB dédié à « L'adaptation au changement climatique : quelles perspectives dans un monde à +4°C ? »

Invitation au 30/30 de l'AUDAB, visioconférence sur le thème « Comment l'AUDAB accompagne ses partenaires dans la sobriété foncière ? »



Le second 30/30 de l'AUDAB, intitulé « Comment l'AUDAB accompagne ses partenaires dans la sobriété foncière ? », s'est déroulé le 19 octobre dernier et a réuni une trentaine de participants en visioconférence. Le replay de l'événement, ainsi que le diaporama de présentation, ont été envoyés aux participants et sont également disponibles sur le site web.

Évolution des contenus et du design de la newsletter de l'agence, renommée AUDAB'Actu, octobre 2023



La lettre d'information AUDAB'actu

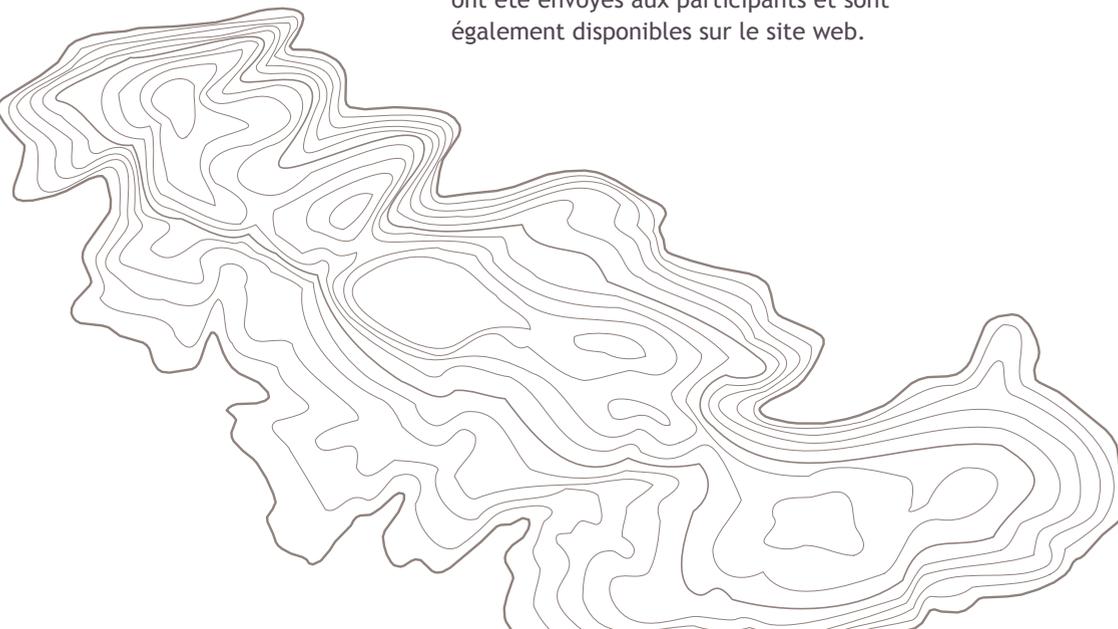
La 1^{re} newsletter de l'agence a été envoyée à l'ensemble de la liste de diffusion en janvier dernier. Puis, au cours des deuxième et troisième trimestres, l'équipe communication a travaillé à une mise à jour de cet outil de communication ; après plus de deux ans d'utilisation du même modèle, il s'agissait de faire évoluer ce support de communication, en termes de design mais aussi de contenu.

Pour ce qui est du design, cette nouvelle lettre d'information est plus épurée et reprend les fondamentaux mis en place pour la ligne graphique 2023-2025, avec l'utilisation de texture de papier kraft et des éléments graphiques propres à la cartographie (lignes de relief par exemple). Concernant les évolutions de contenu, une toute nouvelle section a fait son apparition, intitulée « L'actualité juridique », elle analysera chaque trimestre une question en lien avec les nouveautés ou évolutions relatives au droit de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme ; pour cette première actualité juridique, zoom sur la loi facilitant la mise en oeuvre de l'objectif ZAN, promulguée le 21 juillet 2023.

Ainsi, le premier numéro de cette version actualisée de la newsletter, désormais intitulée AUDAB'Actu, a été envoyée à l'ensemble de notre liste de diffusion début octobre et les premiers retours sont très positifs.

La page LinkedIn

L'AUDAB continue d'administrer et d'alimenter sa page LinkedIn. Cet outil, mis en place à l'été 2021, permet à l'agence de partager auprès de ses membres et de l'ensemble de ses désormais 675 abonné·e·s son actualité, d'interagir avec ces derniers mais aussi de suivre et relayer l'actualité de ses membres.



Les Rendez-vous de la prospective

Conférence Territoires d'énergie

En février, l'AUDAB a organisé à destination de ses partenaires une conférence portant sur les questions de la transition énergétique des territoires. Trois intervenants sont venus présenter les outils et travaux mis en place pour favoriser le développement des énergies renouvelables, l'autonomie énergétique ou l'intégration de technologies associées dans le paysage. Les replays des interventions sont disponibles sur le site web de l'agence.



Diaporama de la conférence « Territoires d'énergies » organisée par l'AUDAB, février 2023

Webinaire sur l'urbanisme favorable à la santé

L'AUDAB a été identifiée dans le cadre du Contrat Local de Santé de Grand Besançon Métropole (GBM) pour mettre en place un temps de sensibilisation des élus et techniciens de la collectivité à la question de l'urbanisme favorable à la santé. Le début d'année a été dédié à la définition de la date de l'événement, à la programmation des interventions ainsi qu'à la conception et la diffusion des invitations, en collaboration avec la Direction Hygiène et Santé. L'événement a eu lieu en visio le 16 juin et a fait l'objet de plusieurs replays disponibles sur le site internet de l'agence.



Invitation au webinaire sur « L'urbanisme favorable à la santé », organisé par l'AUDAB et l'ARS Bourgogne-Franche-Comté, juin 2023

Ateliers participatifs :

Demain, tous vieux ?! et Et si on construisait une ZAE vertueuse ?

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 5 juillet dernier, l'AUDAB a animé deux ateliers participatifs et prospectifs. Le premier, intitulé « Demain, tous vieux ?! », s'est intéressé à la question du vieillissement et à sa prise en compte dans l'aménagement urbain. Ce temps ludique de réflexion a projeté l'auditoire dans un conseil communautaire fictif du 22 juin 2060 et l'a invité à réagir à la revue de presse de cette future journée. Un jeu de rôle qui a projeté l'assistance dans un futur débridé provoquant un débat constructif et enrichissant, non sans une bonne dose d'humour !

Le second atelier a quant à lui réuni une vingtaine de participants, afin d'imaginer et d'aménager la zone d'activités économiques (ZAE) de demain, espace à la fois attractif et vertueux. Après avoir découvert quelques exemples de ZAE existantes vertueuses, deux groupes ont d'abord dû choisir les activités à y implanter, puis réfléchir et définir les espaces et services à mutualiser pour l'ensemble des entreprises de la zone... À l'heure d'un changement de modèle nécessaire dans l'aménagement de ces espaces, les participants ont ainsi pu penser et développer les ZAE de demain.

Atelier OTLE : le logement des étudiants en 2040

Le mardi 5 décembre au Campus Bouloie-Temis, l'AUDAB a organisé le dernier Rendez-vous de la prospective de l'année consacré au logement des étudiants en 2040 et intitulé Comment imaginer un futur radieux pour le logement des étudiants ? Ce secteur est actuellement confronté de nombreux défis tels que l'augmentation du coût de la vie, la crise énergétique, la baisse démographique, l'essor de l'alternance, l'enseignement numérique... Près de trois heures d'échanges et de propositions ont ponctué cet atelier où étaient présents des représentants du CROUS, de GBM, de la Région, de Néolia et de Cap'Études. Une publication relatant le contenu des échanges sera réalisée début 2024.

Rendez-vous de la prospective consacré au logement des étudiants en 2040, Campus Bouloie-Temis, 5 décembre 2023



Le service permanent de conseil et d'expertise

Veille, conseil et analyses juridiques et réglementaires

Depuis le mois de janvier, une veille juridique circule chaque mois au sein de l'équipe afin que l'ensemble des salariés soit informé des dernières actualités en lien avec l'urbanisme et l'aménagement du territoire. Ce travail de veille permet ensuite de sélectionner un thème qui sera présenté et développé dans la nouvelle section « L'actualité juridique » de la newsletter de l'agence.

Jurys locaux et nationaux, interventions, animations

ROSS Bourgogne-Franche-Comté

L'AUDAB a été sollicitée pour intervenir lors d'une des visio-flash du Réseau d'Observation Sociale et Sanitaire (ROSS), animé par la Préfecture de la région. Le début d'année a été dédié à la définition de cette intervention qui a ensuite eu lieu le 25 mai sur la question de la précarité climatique des ménages, avec une approche à l'échelle des quartiers.



Diaporama « Vulnérabilité des populations face au climat », présenté par l'AUDAB lors d'une visio-flash du ROSS, 25 mai 2023



Café de la Direction départementale des territoires (DDT) du Doubs portant sur « L'adaptation au changement climatique : quelles perspectives dans un monde à +4°C ? », 12 octobre 2023



Groupe de travail Santé

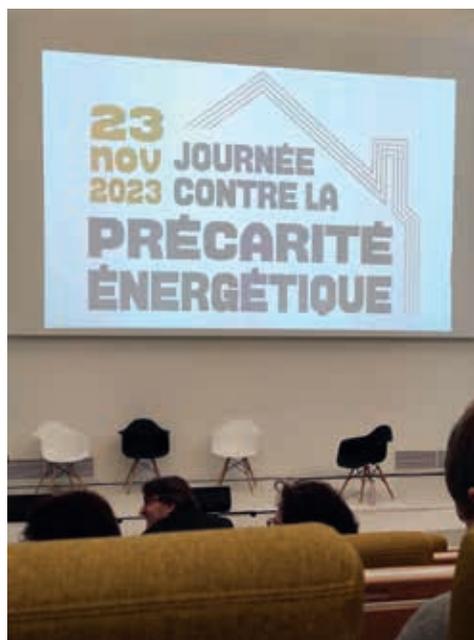
Ce groupe de travail piloté par la Direction Hygiène et Santé de la Ville de Besançon réunit des représentants de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté (BFC), de la Région BFC, de la ville de Besançon, de Grand Besançon Métropole, de l'ADEME BFC, du Pôle de Recherche et Formation en Santé Publique de BFC et de l'AUDAB. Dans le cadre de la révision du Contrat Local de Santé 2020-2024 de Grand Besançon Métropole, il entend partager les expériences et outils de chacun autour des questions de l'urbanisme favorable à la santé et définir une feuille de route sur ce sujet.

Café de la DDT du Doubs du 12 octobre

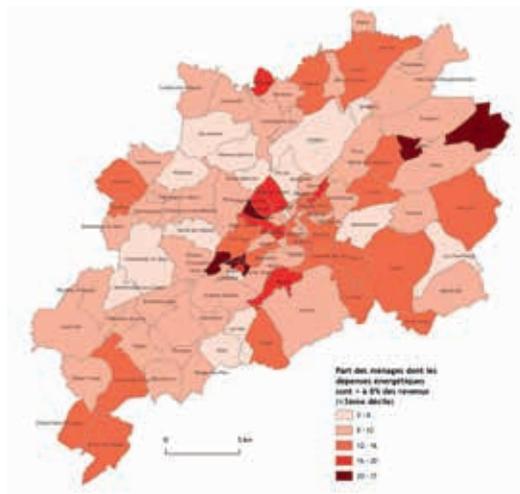
L'AUDAB a été sollicitée par la Direction départementale des territoires (DDT) du Doubs pour intervenir auprès des services et directions techniques sur la question de l'adaptation au changement climatique dans l'urbanisme. Ce temps d'échanges a été l'occasion de présenter les perspectives en matière d'évolution du climat, ses incidences locales pour les territoires et les leviers en matière d'aménagement pour s'y adapter.



Assemblée plénière du Contrat Local de Santé de Grand Besançon Métropole, 8 décembre 2023



Journée nationale contre la précarité énergétique à la Maison des sciences de l'homme et de l'environnement (MSHE) de Besançon, novembre 2023



Cartographie du taux d'effort énergétique des ménages, Webinaire sur la précarité énergétique, octobre 2023

Interventions expertes concernant la précarité énergétique

L'AUDAB est intervenue à plusieurs reprises en 2023 sur sollicitation de ses membres afin de présenter ses travaux relatifs à la question de la précarité énergétique des ménages :

- Présentation des travaux sur les situations de vulnérabilités énergétiques des populations, dans le cadre de la réunion de lancement du Réseau d'Alerte à la Précarité Énergétique qui a eu lieu le 30 juin et lors d'un webinaire sur la précarité énergétique le 23 octobre, deux événements organisés par Grand Besançon Métropole.
- Animation d'une conférence sur la précarité énergétique d'été dans le cadre de la Journée nationale contre la précarité énergétique en novembre 2023.

Interventions expertes sur la santé

L'AUDAB a également participé à une table ronde à la demande de l'ADU Lille Métropole concernant le thème de la santé afin de « construire une métropole à santé positive ». L'agence a présenté à cette occasion ses travaux sur la surchauffe urbaine et les impacts sur les populations.

Journée ORECA

L'AUDAB a été invitée à présenter ses travaux portant sur la mobilité post-Covid19 à la journée régionale de l'Observatoire régional et territorial énergie climat air (ORECA BFC), organisée par Atmo Bourgogne-Franche-Comté et Alterre à Besançon.

Expertise écoquartiers, autres expertises

Les échanges préalables à l'expertise 2023 sont en cours. Le label et la démarche ont à nouveau évolué. L'AUDAB a pris connaissance de ces informations et a présenté sa candidature pour l'expertise 2023. Une journée d'information et d'échanges a eu lieu à Paris le 14 avril dernier et l'AUDAB a également participé à la session destinée aux experts le 23 juin 2023.

Les grands cycles d'observation de nos membres et de la FNAU

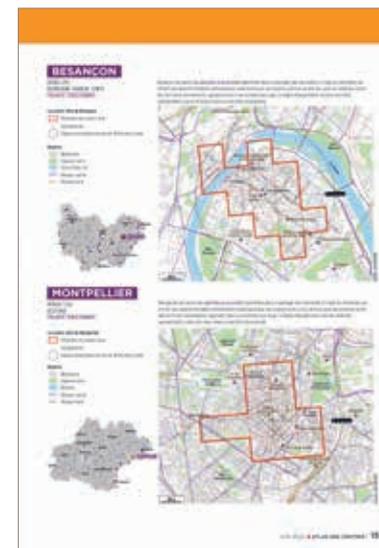
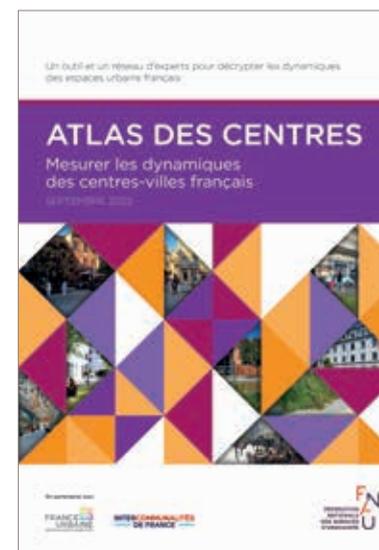
Depuis 2021, l'AUDAB et l'Agence d'urbanisme de développement économique et technopole du pays de Lorient (Audélor) ont copiloté l'atelier 4 « Se divertir - Être ensemble : espace public et mixité » de l'observatoire des centres-villes français. À l'issue d'une collaboration nationale de longue haleine, les deux premiers tomes de l'Atlas des centres ont ainsi été diffusés par la FNAU en février puis septembre 2023.

Cet ouvrage national se compose de deux parties majeures :

- la première présente les périmètres des centres-villes avec six exemples types de portraits dont celui de Besançon ;
- la seconde partie donne à voir des fiches techniques d'indicateurs accompagnées des analyses associées.

De plus, avec les agences de Grenoble (AURG), Clermont-Ferrand (AUCM) et du Var (Audat), l'AUDAB a également été désignée par la FNAU pour copiloter l'actualisation à venir des grands cycles observationnels nationaux Observ'agglomération et Métroscope. Ce projet d'observation territoriale d'envergure couvrira les années 2024 et 2025.

Page de couverture et page intérieure de l'Atlas des centres : mesurer les dynamiques des centres-villes français (FNAU, septembre 2023)



Atelier Exploration #3,
Rencontre nationale des agences
d'urbanisme de la FNAU,
Vichy, le 16 novembre 2023



La participation aux grands débats, aux animations et aux consultations en réseaux

L'AUDAB a participé aux différentes réunions organisées par le Pôle ENR du Doubs afin d'accompagner la mise en place des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables inscrites par la loi de mars 2023.

Au cours du mois de novembre, quelques salariés, le directeur, ainsi que la présidente de l'AUDAB, se sont rendus à la Rencontre nationale des agences d'urbanisme de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU). La thématique de la culture avait été retenue pour cette 44^e édition de l'événement, intitulée *La réorientation écologique des territoires au travers d'une recomposition culturelle*.

Coorganisée par l'Agence d'Urbanisme Clermont Massif central (AUCM) et la FNAU, cette rencontre s'est tenue à Clermont-Ferrand. Ce temps fort de l'année a permis aux différents acteurs de l'aménagement des territoires d'évoquer ensemble cette question au moyen de conférences, de débats, de performances, d'expositions, d'explorations, de dégustations et même de danse...

L'AUDAB a travaillé activement, au sein de l'équipe pilote dédiée, à l'élaboration de l'exploration 3, intitulée « Patrimoine bâti, patrimoine paysager, résilience et neutralité carbone... est-ce UNESCO-compatible ? » mêlant les thématiques d'environnement et de patrimoine.

En effet, trois clubs FNAU ont réuni leurs compétences pour l'organisation et la préparation de cet atelier, les clubs Environnement, Énergie et Culture & Patrimoine. Le directeur

de l'AUDAB, directeur référent du club Culture et patrimoine, a ainsi choisi d'impliquer l'AUDAB dans la préparation de cet atelier, notamment concernant le design et la réalisation des supports nécessaires à son bon déroulement. L'atelier a eu lieu à Vichy, ville inscrite par l'UNESCO sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité... Un terrain de jeu idéal pour cette exploration qui a réuni une quarantaine de participants et a tenu toutes ses promesses.

L'AUDAB a également participé fin 2023 à la Convention Citoyenne pour le Climat et la Biodiversité mise en place par la Région Bourgogne-Franche-Comté.

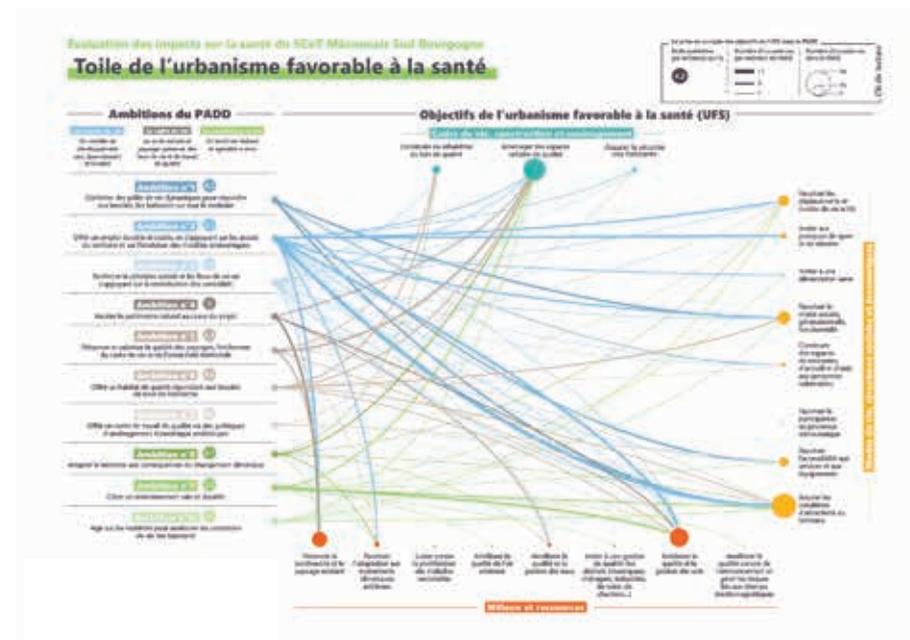


Livret de l'Atelier
Exploration #3,
intitulé « Patrimoine
bâti, patrimoine paysager,
résilience et neutralité
carbone... est-ce
UNESCO-compatible ? »

La recherche- développement

En parallèle de la réalisation des Évaluations d'Impacts sur la Santé (EIS) effectuées avec l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne-Franche-Comté, mission développée en page 45 du présent rapport, l'AUDAB s'est penchée sur le développement de représentations graphiques permettant d'évaluer d'un seul regard la prise en compte de la santé dans les SCoT et PLUi.

Ces représentations graphiques auront vocation à améliorer l'analyse des EIS réalisées mais pourront également appuyer tout autre projet de l'agence.



Toile de l'urbanisme favorable à la santé
réalisée dans le cadre de l'EIS du SCoT
Mâconnais Sud Bourgogne,
septembre 2023



1

L'intelligence territoriale au service de l'innovation locale

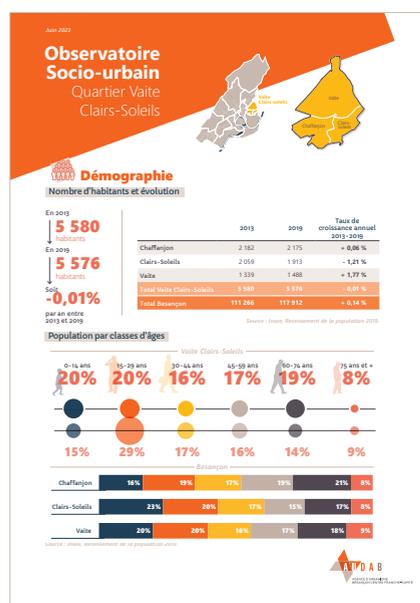
p.28
Les outils de l'observ'action

p.32
L'animation pour mieux décider ensemble

Les outils de l'observ'action



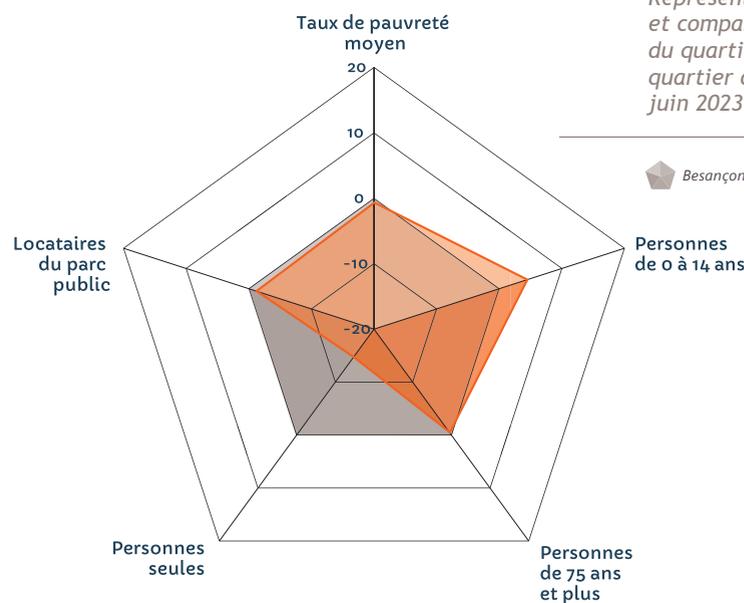
Fiche quartier des Vaïtes Clairs-Soleils, juin 2023



L'Observatoire Socio-Urbain de l'agglomération bisontine et l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) de Besançon et de Grand Besançon métropole

Une démarche partenariale entre Besançon, Grand Besançon Métropole et l'État a été mise en place depuis 2010 afin de disposer d'un Observatoire Socio-Urbain, comme outil pérenne multithématique à l'échelle des IRIS et des quartiers de la ville de Besançon. Le CCAS réalise annuellement une analyse des besoins sociaux permettant de mieux cerner les besoins de la population. En 2023, l'AUDAB a terminé la mise à jour des fiches quartiers qui ont pu alimenter les visites de quartiers organisées par la mairie. Dans le cadre de la sortie de la publication complète de l'ABS, l'AUDAB élabore une synthèse des analyses obtenues à l'échelle des quartiers pour apporter une vision globale des dynamiques sociales bisontines.

Représentation synthétique et comparative des données du quartier, extraite de la fiche quartier des Vaïtes Clairs-Soleils, juin 2023



Le futur contrat de ville et la Convention Territoriale Globale

L'AUDAB a apporté son expertise afin d'accompagner techniquement GBM dans l'évaluation finale de la constitution du nouveau contrat de ville 2023 : la mise à jour cartographique de la CTG a concerné le périmètre des Quartiers prioritaires de la ville, les logements sociaux, la localisation des établissements d'enseignement secondaires et supérieurs et également les établissements pour la petite enfance, écoles et collèges .



L'observatoire territorial du logement des étudiants (OTLE) de l'aire d'attraction de Besançon

L'AUDAB a réalisé la troisième publication de l'Observatoire Territorial du Logement des étudiants. Elle aborde les problématiques du logement des étudiants en alternance et présente un panorama de solutions mises en place par différents organismes. Ce travail a été présenté lors du comité technique de Synergie Campus et au service Habitat de Grand Besançon Métropole. À la fin du mois de mai, l'AUDAB a également participé au séminaire national des OTLE qui s'est tenu à Amiens.



En sa qualité d'expert sur le logement des étudiants, l'AUDAB a par ailleurs été auditionnée en octobre par la Commission Formation-Recherche du CESER.

Dernier point, le mardi 5 décembre, l'AUDAB a organisé un rendez-vous de la prospective sur le thème du logement idéal des étudiants en 2040 ; événement détaillé en page 19 du présent rapport.

Publication « Logement et hébergement des étudiants en alternance : quels enjeux », décembre 2023

Le suivi du SDAASP du Département du Doubs

L'AUDAB, en partenariat avec l'Agence d'urbanisme de Montbéliard (ADU), a réalisé l'actualisation des données du tableau de bord du Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP) du Doubs. L'étude réalisée courant 2022 a été livrée au mois de mars 2023. Le SDAASP ne fera pas l'objet d'une révision en 2024, mais le Département du Doubs a manifesté sa volonté de maintenir la possibilité de poursuivre, dans le courant de l'année, l'observation des indicateurs de services.

Carte des établissements et périmètres de projection des effectifs scolaires à Besançon, novembre 2023



L'observatoire des effectifs scolaires et de la démographie des jeunes

Une restitution de l'étude réalisée en 2022 sur Besançon a permis d'engager de nouvelles réflexions relatives à la sectorisation. À l'issue de cette réunion, une nouvelle étude a été réalisée en tenant compte de cette nouvelle sectorisation et à partir des données actualisées des effectifs de la rentrée scolaire 2023/2024.

L'observation des îlots de chaleur et le droit à l'expérimentation pour leur réduction

L'AUDAB a finalisé et diffusé en début d'année une publication portant sur l'un des facteurs limitant de la surchauffe urbaine, à savoir la nature en ville. Deux autres publications ont été engagées portant sur les facteurs favorisant la surchauffe : les coloris et matériaux d'une part et les formes urbaines d'autre part. Ces deux publications seront finalisées en 2024.



L'appui à l'observation des friches en région Bourgogne-Franche-Comté

Les trois agences d'urbanisme de la région ont mené une réflexion sur une méthode d'identification des friches à l'échelle régionale qui servira d'appui à l'application du SRADDET dans différents domaines. Les caractéristiques des observatoires conduits par les agences, ainsi que le standard national friches, ont été comparés afin de faire ressortir les similitudes, applicables à un standard régional.

Le fruit de leur travail a été présenté lors d'un point d'état d'avancement le 10 octobre. Ce travail et les propositions formulées seront prochainement testés sur deux territoires, avant d'être déployés sur l'ensemble de la région.



Couverture et page intérieure de la publication « L'îlot de chaleur urbain », mars 2023

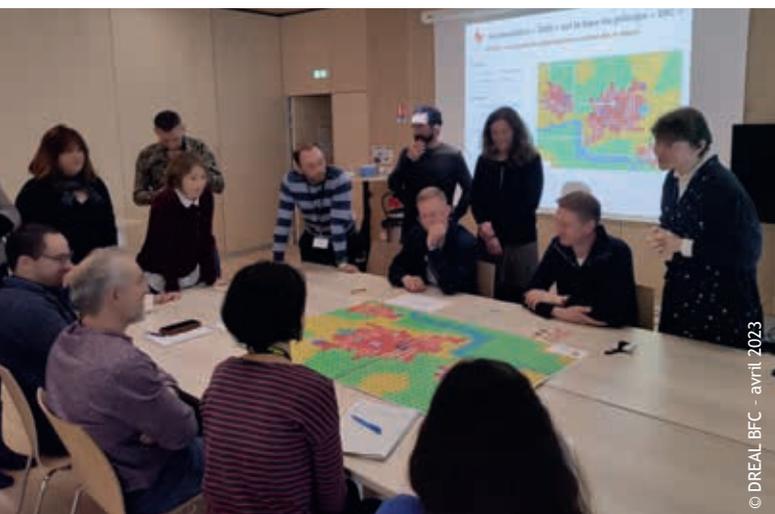
L'animation de la connaissance pour mieux décider ensemble



Les animations pédagogiques du jeu AUDAB « Modèle Notre Territoire » et l'évolution du jeu

L'AUDAB poursuit ses animations avec le jeu « Modèle Notre Territoire » qu'elle a développé, autour de l'objectif de Zéro Artificialisation Nette. Au cours de l'année, plusieurs ateliers se sont tenus :

- auprès du service Connaissance Aménagement des Territoires Urbanisme de la DDT du Doubs, le 23 février ;
- lors de la première journée du réseau « Transformons nos modèles d'Aménagement ! (TMA !) » le 4 avril ;
- lors d'un café DDT, élargi à l'ensemble des services de l'État du Pôle Viotte à Besançon, le 25 avril ;
- lors d'une Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) en juillet 2023.



Animation du jeu « Modèle Notre Territoire » dans le cadre de la journée du réseau « Transformons nos modèles d'aménagement ! » consacrée à la sobriété foncière, 4 avril 2023

En parallèle, la protection du jeu a été consolidée. Une trentaine de boîtes de jeu ont été éditées. Celles-ci sont distribuées aux membres de l'agence. Elles sont également diffusées, selon les conditions définies, auprès d'organismes intéressés, au-delà du périmètre d'intervention de l'AUDAB. Le développement d'une version junior a également été engagé, afin de sensibiliser aux enjeux de l'aménagement du territoire un public plus jeune ; celui-ci se poursuivra en 2024.

La ressource, le potentiel et la politique foncière

L'AUDAB poursuit son accompagnement auprès de l'Observatoire Départemental de la Consommation des Espaces (ODCE). Le projet de cet observatoire est de publier plusieurs fascicules sur la moindre consommation d'espaces et ses leviers.



Gabarit pour les futures publications thématiques de l'ODCE, 2023

Dans ce cadre, l'AUDAB a d'abord conçu et réalisé les gabarits pour ces publications. L'agence est également rédactrice avec l'ADU d'une publication sur la prise en compte des friches dans le projet d'aménagement des territoires. L'objectif étant d'apporter une aide aux collectivités qui souhaitent initier des projets de reconversion des friches. L'AUDAB a aussi participé au sous-groupe de travail pour la refonte du site internet. L'AUDAB participe également au groupe de travail ZAE du ROCER*.



Diaporama pour la visioconférence dédiée au retour d'expérience de la commune de Quingey concernant la taxe d'habitation sur le logement vacant, 14 décembre 2023

*ZAE : Zone d'Activités Économiques / ROCER : Réseau d'Observation de la Consommation des Espaces en Région



Visite pluvieuse du chantier de démolition de l'ancienne friche Bricostoc, à Dannemarie-sur-Crête, dans le cadre du réseau « Transformons nos modèles d'aménagement ! », avril 2023

L'appui aux démarches de progrès des collectivités de la région Bourgogne-Franche-Comté

L'AUDAB a participé lors du premier semestre aux côtés de la région Bourgogne-Franche-Comté et de la DREAL BFC à la construction de la première journée du réseau « Transformons nos modèles d'Aménagement ! (TMA !) » qui s'est tenue le 4 avril 2023 à Dijon. Pour cela, l'AUDAB a participé aux différents comités techniques pour travailler sur le programme de la journée et pour identifier les interlocuteurs à solliciter lors de cette journée. Elle a également animé un atelier avec le jeu « Modèle Notre Territoire ».

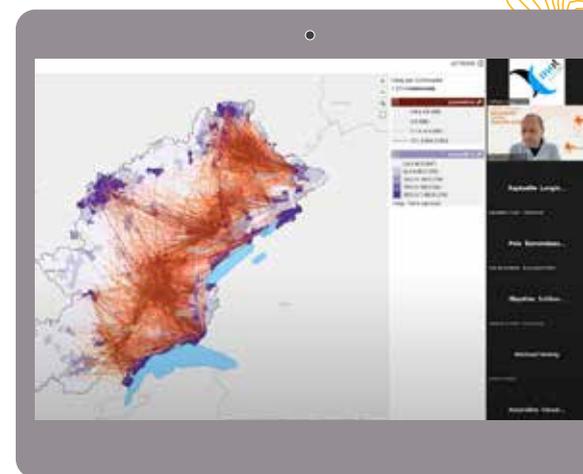
Durant le second semestre, l'AUDAB a participé à la construction de nouveaux temps d'échanges notamment la demie-journée consacrée à la visite de l'ancienne friche économique Bricostoc à Dannemarie-sur-Crête en présentant les travaux de concertation réalisés avec les habitants et les entreprises de la commune. Elle a également animé une visioconférence le 14 décembre 2023 concernant la taxe d'habitation sur le logement vacant avec la maire de la commune de Quingey, en s'appuyant sur leur retour d'expérience depuis 2017.

La coanimation du groupe de travail transfrontalier « transition écologique » de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT)

Au cours de l'année, l'AUDAB a coanimé avec la MOT trois ateliers du groupe de travail « Transition écologique transfrontalière ». Le premier, intitulé « Décarboner les mobilités transfrontalières », s'est tenu le 17 mars. Les témoignages des acteurs transfrontaliers (Eurométropole de Strasbourg, Eurorégion Nouvelle-Aquitaine - Euskadi - Navarre, Syndicat du Pays de Maurienne) ont été complétés par une présentation de l'outil cartographique statistique interactif de l'Observatoire Statistique Transfrontalier de l'Arc Jurassien (OSTAJ) par l'AUDAB.

L'atelier suivant, nommé « Comment mieux impliquer les citoyens dans la transition écologique des territoires transfrontaliers ? » a eu lieu le 2 mai et a permis aux participants de profiter des témoignages d'autres acteurs transfrontaliers (Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, GFGZ Bodensee, État de Genève, Département des Pyrénées-Atlantiques). Une session de travail participative, portant sur les étapes-clés et sur les points de réussite d'une démarche de participation citoyenne dans un contexte transfrontalier, a suivi ces interventions.

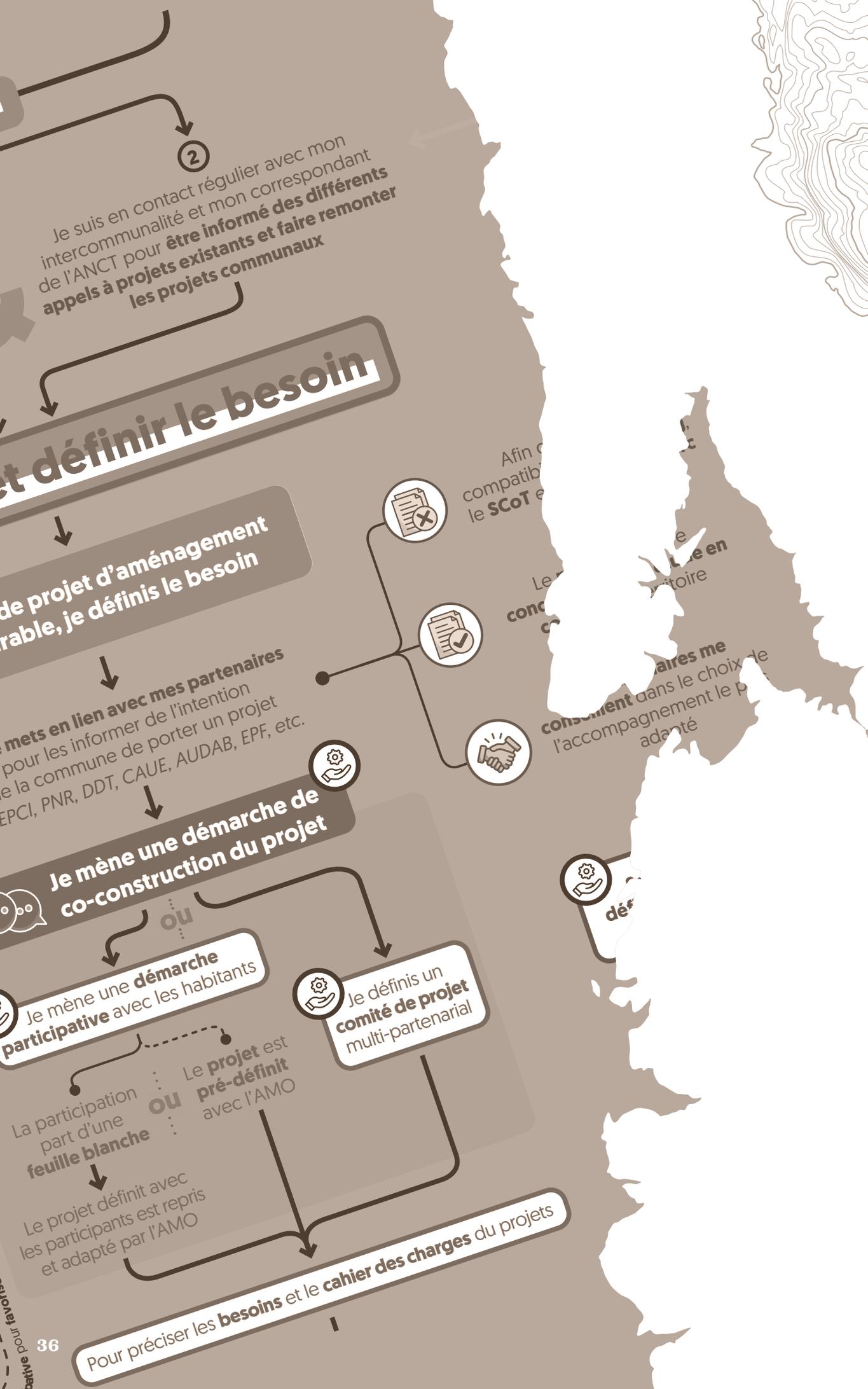
Pour finir, le 17 octobre dernier, l'AUDAB a coanimé le dernier atelier de travail de l'année axé sur le thème de la gestion transfrontalière de la ressource en eau face au changement climatique. À l'occasion de ce temps d'échanges et de partages, quatre témoignages inspirants ont permis d'alimenter la réflexion transfrontalière : l'Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque à propos du projet Mageteaux ; l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse à propos du débit du Rhône face au changement climatique ; la Communauté du Pays Basque concernant les projets Interreg POCTEFA ; l'OSTAJ concernant les enjeux des bassins versants jurassiens face au changement climatique.



Groupe de travail dématérialisé
« Transition écologique transfrontalière »,
atelier « Décarboner les mobilités
transfrontalières », 7 mars 2023



Groupe de travail dématérialisé
« Transition écologique transfrontalière »,
atelier « Gestion transfrontalière en eau »,
17 octobre 2023



2

L'adaptation aux évolutions pour des transitions réussies

- p.38 Les stratégies territoriales novatrices
- p.46 La planification territoriale et l'urbanisme réglementaire au cœur des changements de modèles
- p.58 L'évolution urbaine et la qualité de vie sources d'attractivité des territoires

Les stratégies territoriales novatrices

Les projets de territoire

La mise en œuvre du projet de territoire de Grand Besançon Métropole et la coordination des schémas

L'AUDAB a poursuivi le travail portant sur la structuration du suivi de la mise en œuvre du document politique et de ses actions. Un premier bilan des projets structurants a été travaillé en consultant notamment l'ensemble des services techniques de la collectivité, la direction générale et les élus porteurs. Ce premier état d'avancement à mi-mandat a été présenté en fin d'année aux instances de la collectivité et un document de synthèse est en cours de finalisation.

En parallèle, l'AUDAB a accompagné Grand Besançon Métropole (GBM) dans l'organisation et la tenue de la sixième édition des Assises communautaires le 14 octobre à SupMicrotech à Besançon. Une nouvelle forme d'animation de cet événement a été testée avec la mise en œuvre d'un espace démonstrateur de projets innovants ainsi que la présentation de partenaires et acteurs territoriaux œuvrant pour les transitions dans les communes de GBM.



Espace démonstrateur des Assises Communautaires de Grand Besançon Métropole à SupMicrotech-Ensmm, 14 octobre 2023

Séance plénière des Assises Communautaires de Grand Besançon Métropole à SupMicrotech-Ensmm, 14 octobre 2023



Des focus ont été travaillés sur des projets communaux innovants et des films ont été réalisés et présentés lors de l'événement. Un travail d'accompagnement du Conseil de développement participatif – permettant son intégration au sein de l'événement – a également été mené (recherches documentaires, présentation de sujets possibles, dossier thématique).



Film décrivant le projet innovant de Forêt-Jardin à Fontain réalisé pour les Assises Communautaires de Grand Besançon Métropole, été 2023

L'appui au projet de territoire du Pôle Métropolitain Centre Franche-Comté

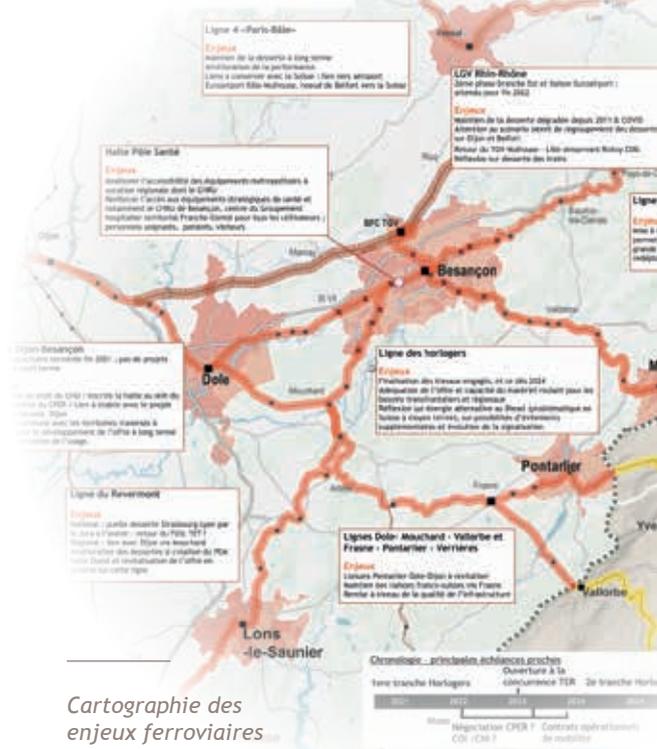
L'AUDAB a poursuivi, au cours de ce premier semestre, le travail engagé en fin d'année 2022 portant sur la définition d'enjeux interterritoriaux en matière de mobilité ferroviaire. Ce travail de recherche et mise en forme de données, de cartographie et d'éléments visuels d'aide à la décision a notamment servi, pour partie, de support à des échanges avec le Ministère des transports, le Préfet de Région et dans le cadre de l'élaboration du volet mobilité du Contrat de Plan État-Région. Un travail conjoint avec le Pôle métropolitain du Nord Franche-Comté a été également initié, portant sur les enjeux communs aux deux espaces et à leur priorisation.

L'accompagnement à l'élaboration du projet de territoire de la Communauté d'agglomération de Vesoul (CAV)

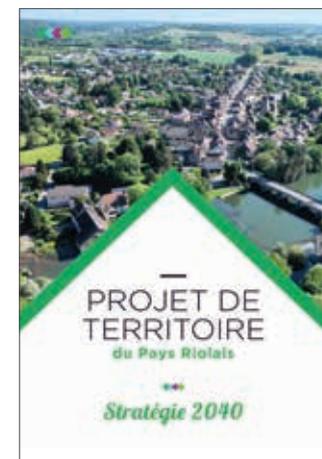
L'appui à l'écriture du nouveau projet de territoire de la CAV s'est achevée au cours du premier semestre, à la suite notamment d'un atelier de travail avec les cadres techniques de l'agglomération. Des éléments cartographiques ont été également retravaillés en fin d'année pour alimenter d'autres supports de la collectivité.



Couverture du projet de territoire de la Communauté d'agglomération de Vesoul, juillet 2023



Cartographie des enjeux ferroviaires des principaux axes du centre franche-comté et de l'arc jurassien, octobre 2023



Couverture du projet de territoire de la Communauté de communes du Pays Riolois, novembre 2023

L'accompagnement à l'élaboration du projet de territoire de la Communauté de communes du Pays Riolois

Dans la continuité du travail entrepris en 2022, l'AUDAB a accompagné la Communauté de communes dans l'élaboration de son projet de territoire. Le premier trimestre a permis la réalisation d'une première version du projet, présentée et discutée lors d'une réunion de travail en conférence des maires le 20 mars 2023. Les élus ont pu apporter des précisions au document, notamment en apportant des réflexions prospectives sur le territoire à l'horizon 2040. Un dernier séminaire de travail avec les élus communautaires s'est tenu en octobre, permettant d'enrichir et de finaliser le document.

L'économie territoriale

Territoire d'industrie

En 2023, l'accompagnement au Territoire d'Industrie Haut-Doubs Horloger est entré dans une nouvelle phase, à la suite du diagnostic initial qui avait été réalisé en 2022. Les zones d'activités économiques ont été principalement étudiées au regard de la loi Climat et résilience mais également dans une optique d'aménager ou réaménager celles-ci de façon plus vertueuse. Chaque EPCI du territoire a ciblé une ZAE à étudier (diagnostic de l'existant et propositions de réaménagement ou d'aménagement nouveau dans le cadre de la création d'une zone).

L'économie territoriale de proximité et l'évolution de l'activité et de l'emploi en Bourgogne-Franche-Comté

Dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), la Région a mené un dialogue prospectif, en s'appuyant sur une collection de publications à visée opérationnelle sur les conditions dont disposent les collectivités en termes de politiques publiques.

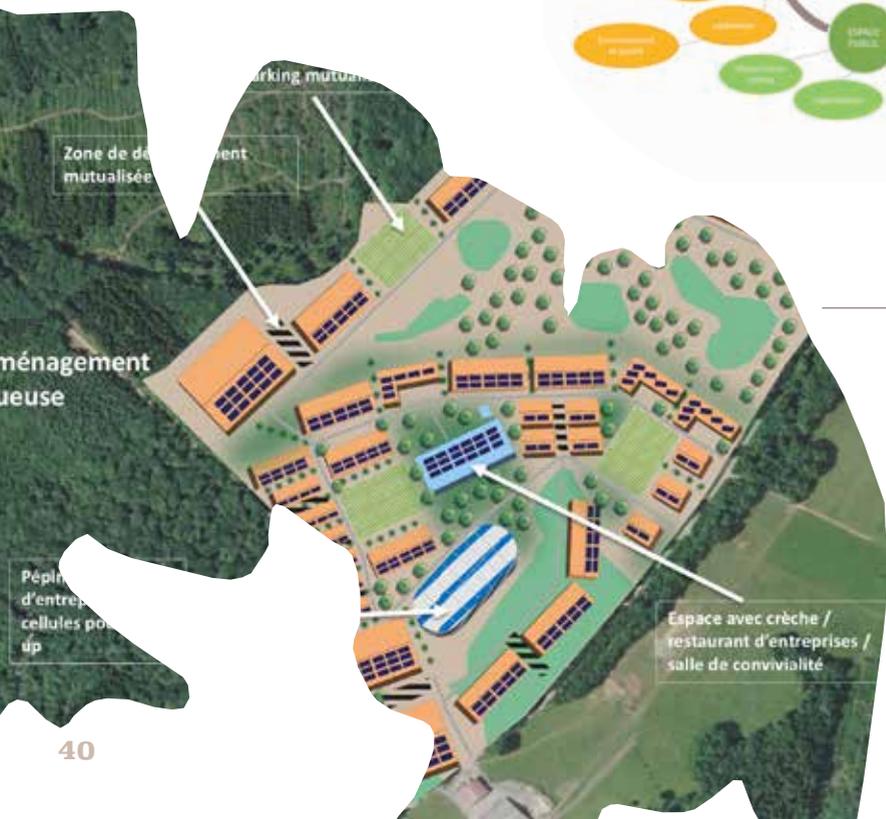
Parmi les sujets identifiés, celui de l'économie de proximité a été défini comme l'une des priorités du programme partenarial 2023 avec les agences d'urbanisme. L'enjeu cerné est le suivant : « Economie territoriale de proximité et évolution de l'activité et de l'emploi : comment aménager le territoire pour favoriser la consommation sur place ? »

Les trois agences d'urbanisme se sont rencontrées à plusieurs reprises pour élaborer un guide d'actions. Il comportera un diagnostic des mécanismes de fixation des richesses territoriales élaboré par la Région en lien avec la professeure Magali Talandier et un guide d'actions des leviers que peuvent mettre en œuvre les collectivités en matière d'urbanisme et d'aménagement.

Un séminaire a été organisé fin novembre pour présenter les leviers et échanger avec les différents acteurs régionaux.



Schéma du principe d'une ZAE exemplaire, diaporama « Accompagnement aux changements de modèle des ZAE », ZAE d'Étalans, 2023



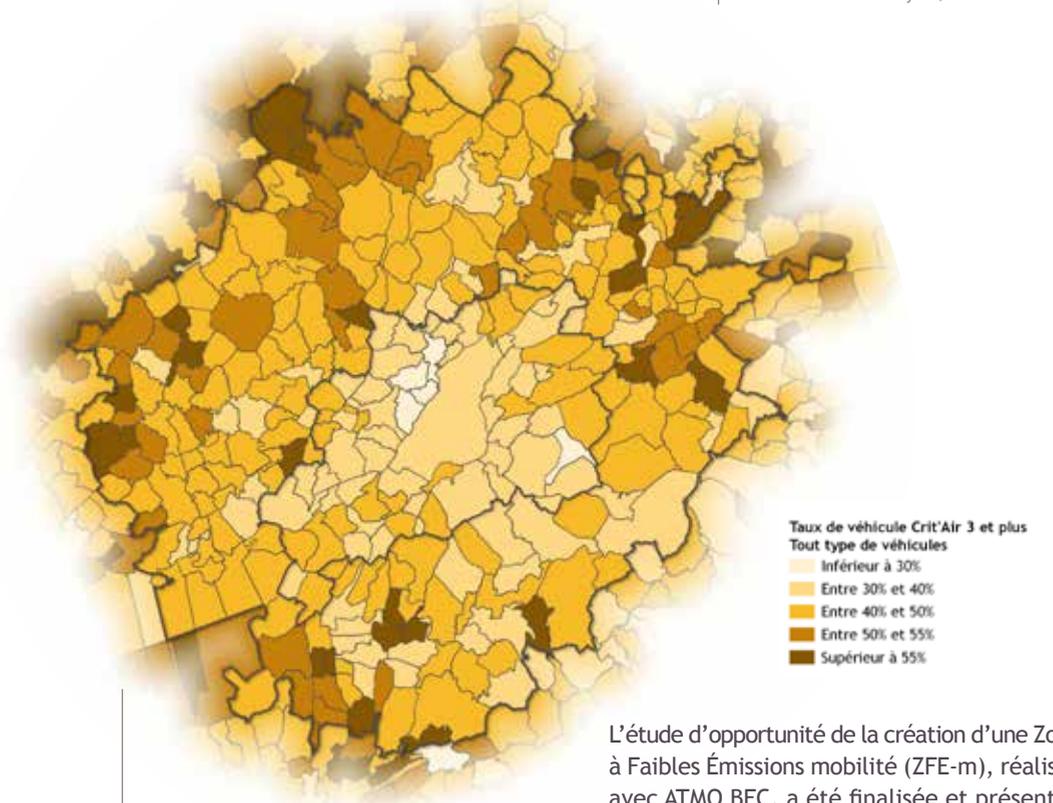
Extrait du diaporama « Accompagnement aux changements de modèle des ZAE », ZAE de Tarcenay-Foucherans, 2023

Les politiques et les stratégies en matière de mobilités et de transports

L'accompagnement du département des mobilités de Grand Besançon Métropole dans l'élaboration du nouveau Plan de mobilité (PDM) s'est poursuivi au cours de cette année. L'action de l'AUDAB s'est concentrée au premier semestre sur la finalisation et la validation du scénario par les élus communautaires et la préparation du plan d'action ; plan d'actions qui a nécessité un travail conséquent jusqu'à la fin de l'année avec un appui aux relectures et aux ajustements dans un souci permanent d'articulation avec les autres démarches de planification, bien connues de l'AUDAB, en cours au sein de la collectivité (SCoT, PLUi, PLH notamment).



Rapport final de l'étude d'opportunité de la mise en place d'une ZFE-m à l'échelle du Grand Besançon, août 2023



Carte Taux de véhicules Crit'Air 3 et + par commune en 2021, « Étude d'opportunité ZFE-m », Grand Besançon Métropole - ATMO BFC - AUDAB, juin 2023

L'étude d'opportunité de la création d'une Zone à Faibles Émissions mobilité (ZFE-m), réalisée avec ATMO BFC, a été finalisée et présentée au Bureau de l'agglomération en juillet. Elle a permis de finaliser le Plan Air demandé par les services de l'État à GBM en complément du Plan climat air énergie territorial (PCAET) en vue de son approbation. Cette étude alimente en outre les actions en faveur de la qualité de l'air inscrites au sein du futur PDM et la démarche d'élaboration d'une charte logistique urbaine durable. À noter que cette dernière fait également l'objet d'un accompagnement par l'AUDAB (participation aux ateliers et rendus, relecture du projet de charte et expertise).

La démarche partenariale d'élaboration d'un Schéma directeur du covoiturage à une échelle élargie (bassins de mobilité de Besançon et autour de Besançon) a débuté également au cours de l'été par des échanges avec les différents EPCI et des travaux cartographiques. Un premier comité de pilotage (COPI) de cette démarche innovante interterritoriale impulsée par le fonds vert de l'État s'est tenu en novembre et la construction du plan d'actions opérationnel se poursuivra début 2024.



Présentation du COPI Schéma directeur du covoiturage au sein des bassins de mobilité de et autour de Besançon, 23 novembre 2023

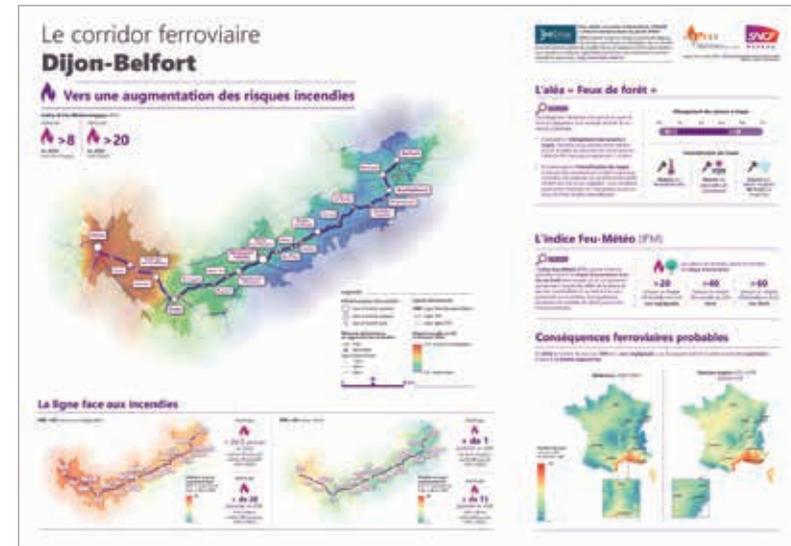
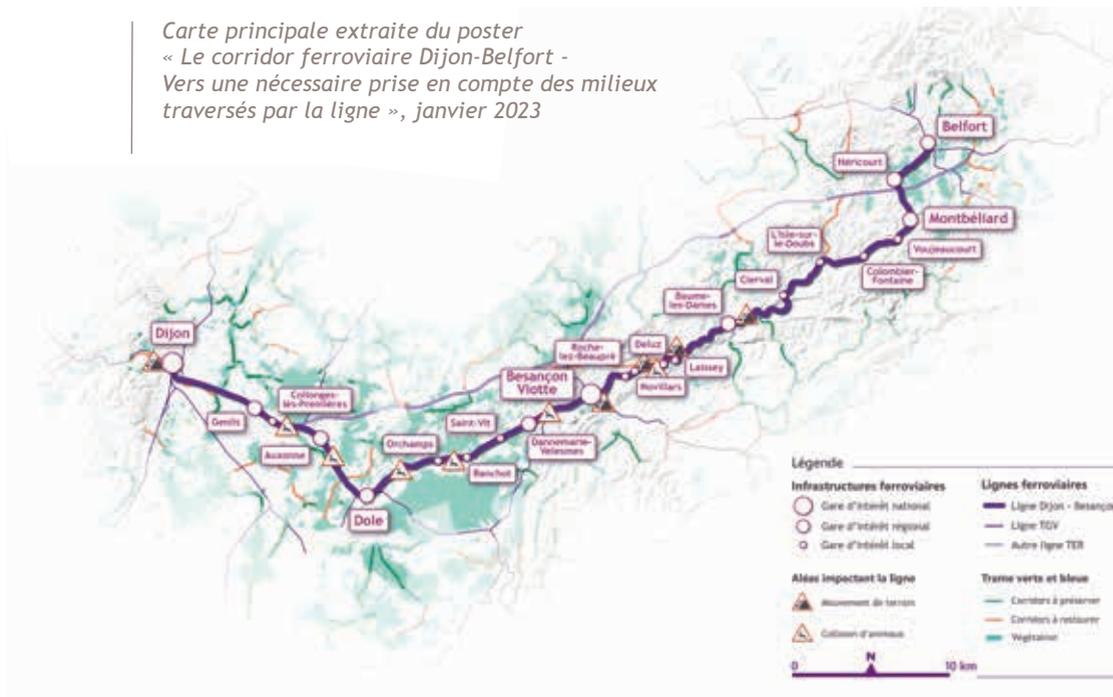
Les stratégies d'adaptation au changement climatique

Le poster du corridor ferroviaire Dijon-Belfort a été présenté en février, suscitant l'intérêt pour la création de trois nouveaux posters au cours de l'année. Un second jeu de posters a été programmé concernant la ligne Dijon-PLM Sud étudiée en 2022. Ces porters seront finalisés en début d'année 2024, pour une présentation partenariale en Assemblée générale.

L'AUDAB a par ailleurs participé à un séminaire de sensibilisation aux effets du changement climatique auprès des chefs de services de SNCF Réseau : celui-ci s'est tenu le 1^{er} juin. Les posters réalisés pour la ligne Dijon-Belfort ont été présentés à cette occasion.

En parallèle, et sur la base de ces travaux, l'AUDAB travaille à la définition d'un séminaire portant sur la résilience des infrastructures ferroviaires. Les contenus et les modalités d'animation ont été définis durant l'année : le séminaire, lui, se tiendra en 2024.

Carte principale extraite du poster « Le corridor ferroviaire Dijon-Belfort - Vers une nécessaire prise en compte des milieux traversés par la ligne », janvier 2023



Poster de la ligne Dijon-Belfort réalisé pour SNCF Réseau, juin 2023

Le travail mené par l'AUDAB sur le plan d'adaptation au changement climatique de la ville de Besançon a également permis d'alimenter la démarche de stratégie de résilience valant Agenda 2030 de Besançon. En avril, l'agence a ainsi contribué à un atelier de définition des orientations de cette stratégie, rassemblant les élus de la collectivité, et y a animé une table ronde sur la question de la biodiversité. En parallèle, l'AUDAB travaille aux côtés de la ville de Besançon à la rédaction du Plan d'Adaptation au Changement Climatique (PACC) ; celui-ci sera finalisé en 2024.

Enfin, la ville de Besançon a travaillé avec l'AUDAB à la réalisation d'une plaquette de communication portant sur l'adaptation au changement climatique. Le premier semestre a été dédié à la définition des contenus ainsi qu'à la conception graphique du document. Cette publication fera l'objet d'une version en mode Facile à Lire et à Comprendre (FALC), réalisée en 2024, qui pourra servir d'exemple pour d'autres territoires.



Publication « Canicules et fortes chaleurs : quels comportements adopter ? », illustration « Dans mon quotidien, j'agis, je m'adapte », juillet 2023

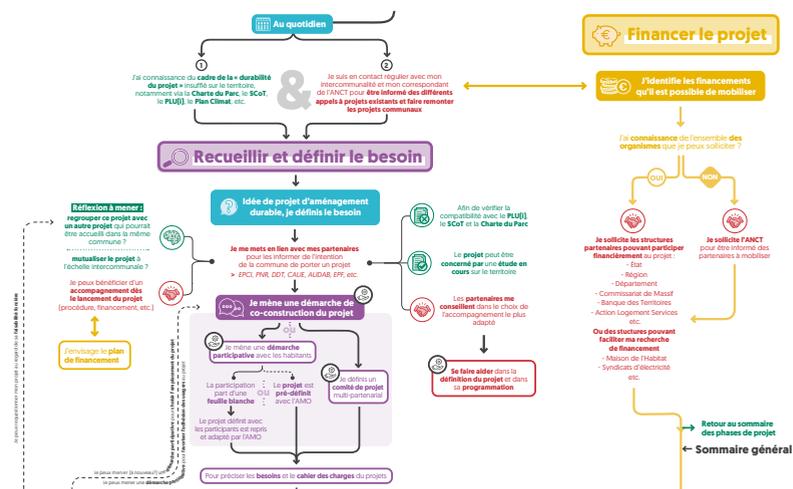
L'appui à la mise en œuvre territoriale du SRADDET

À la suite de l'approbation du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), la Région Bourgogne-Franche-Comté a souhaité identifier les moyens à disposition des collectivités pour répondre aux enjeux du vieillissement dans leurs documents de planification et dans l'urbanisme opérationnel. Mi-février, cette étude régionale coréalisée avec les autres agences d'urbanisme de la région (ADU et l'AUTB) a été livrée. Elle est composée de deux parties structurantes : une mise en contexte et en perspective du vieillissement en région BFC et la rédaction de fiches pratiques concernant la prise en compte du vieillissement dans les documents de planification et d'aménagement urbain.

L'AUDAB en action transfrontalière et en coopération internationale

Le contenu final de la priorité V du programme Interreg France-Suisse et des attentes côté UE ont été présentées à la fin du premier trimestre. En parallèle, l'AUDAB a poursuivi son accompagnement de l'Aire urbaine du Doubs, en partenariat avec Objectif:NE, structure d'accompagnement suisse, dans la préparation de son projet de Plan territorial intégré de coopération transfrontalier, éligible à cette nouvelle priorité Interreg. Le dossier de candidature a été présenté et retenu par le Comité de sélection mi-novembre. Grâce à cette nouvelle positive, la démarche a été initiée en toute fin d'année.

Schéma réalisé dans le cadre de l'Atelier d'aménagement durable du PNR du Haut-Jura, janvier 2024



L'atelier d'aménagement durable du PNR du Haut-Jura

L'agence a accompagné le Parc naturel régional (PNR) du Haut-Jura dans la création d'outils permettant de transmettre des éléments de cadrage et d'informations nécessaires à l'ensemble des membres et partenaires du Parc de ce qui sera « l'Atelier d'aménagement durable » du PNR du Haut-Jura.

Construit en concertation avec les élus et structures partenaires du PNR, l'AUDAB a épaulé le PNR dans la réalisation d'un livrable numérique présentant un « arbre de la décision » destiné à guider les élus porteurs de projet d'aménagement depuis l'émergence de l'idée jusqu'à l'achèvement du projet. En plus de quelques définitions et éléments de langage à partager, ce livrable contiendra également un annuaire des structures interlocutrices des collectivités du territoire. En parallèle de cette réalisation, l'AUDAB a également participé à la préparation et à l'animation d'une journée sur le terrain, à destination des maires des communes du PNR et de leurs partenaires. L'objectif était d'échanger au sujet des enjeux de l'aménagement durable, en prenant appui sur des réalisations locales intéressantes.

Les évaluations d'impacts sur la santé

L'Agence Régionale de Santé (ARS) de Bourgogne-Franche-Comté a sollicité l'AUDAB pour la réalisation de deux évaluations d'impacts sur la santé (EIS) de type "flash", portant sur des démarches de SCoT ou de PLUi. Des réunions ont été organisées en début d'année avec l'ARS pour la définition de la méthode à appliquer pour ces EIS flash ainsi que les livrables à produire (visuels, matrice d'analyse, rapport).



Diaporama de l'EIS du SCoT Mâconnais Sud Bourgogne, 14 novembre 2023

Le SCoT Sud Bourgogne a été retenu par l'ARS pour le lancement d'une première EIS et une réunion a été réalisée avec l'ARS et l'EPCI porteur de la démarche SCoT. Le travail d'analyse par l'AUDAB a fait l'objet de plusieurs présentations auprès de l'ARS et de l'EPCI : il a par la suite été présenté en commission SCoT auprès des élus du territoire le 14 novembre.

Une EIS a également été réalisée dans le cadre de l'élaboration du PLUi de Grand Besançon Métropole.



La planification territoriale et l'urbanisme réglementaire au cœur des changements de modèles



La poursuite de la révision du SCoT Besançon cœur Franche-Comté

L'élaboration du PAS et du DOO

L'AUDAB a préparé et animé les commissions sur le Projet d'aménagement stratégique (PAS), qui ont permis de dégager les axes structurants du projet et les idées fortes.

Le travail itératif en commission a permis d'aboutir à une rédaction du PAS, consolidée par les temps de concertation publique et en lien avec les PPA. L'AUDAB a préparé le document maqueté pour le débat sur le PAS qui a eu lieu le 8 novembre 2023.

À la suite de cette étape, l'élaboration du document d'orientations et d'objectifs (DOO) a débuté. L'AUDAB a ainsi animé des séances de co-construction des propositions de prescriptions avec les services techniques compétents, dans le but d'aboutir à un DOO opérant et approprié par l'ensemble des acteurs. Ce travail technique a permis de dresser le bilan de la mise en œuvre du DOG avec les élus en commission, afin de fixer les bases du DOO.

L'animation, la concertation

L'AUDAB a appuyé le Syndicat Mixte du SCoT dans l'organisation de la conférence sur le patrimoine bâti et les enjeux de revalorisation, reconversion et d'adaptation par rapport aux enjeux futurs, notamment sur le plan énergétique, en préparant les contenus avec les intervenants. Elle a également animé cette conférence.

L'AUDAB a également animé deux réunions de concertation publique sur le diagnostic et les enjeux futurs du territoire, afin d'associer les habitants au projet de la révision du SCoT et de confronter leur avis aux ambitions du PAS, qui s'élaborait en parallèle.



Réunion publique SCoT BCFC, Franois, 4 juillet 2023

L'accompagnement au changement de modèle

L'AUDAB a initié deux études au sujet du changement de modèle en aménagement du territoire pour favoriser la compréhension et la pédagogie. La première s'intéresse au changement de modèle au sein des zones d'activités économiques (ZAE). Ainsi, après avoir sélectionné une zone d'activités du territoire, l'AUDAB a rencontré les services et élus concernés.

La seconde étude a quant à elle porté sur la thématique de l'habitat. Quatre secteurs ont ainsi été retenus pour leur situation urbaine représentative d'enjeux du territoire (densification, topographie, mixité...) et ont fait l'objet d'une proposition d'un projet d'aménagement, répondant aux enjeux futurs (optimisation du foncier, mixité, îlots de fraîcheur, énergies renouvelables...), afin de donner à voir ce vers quoi doivent tendre les futurs projets.

Par ailleurs, une étude sur la priorisation et la réappropriation des friches dans le périmètre du SCoT Besançon Cœur Franche-Comté a également été réalisée. Après une mise à jour de l'inventaire des friches dans les communes, les sites à étudier ont été retenus en fin d'année.

L'accompagnement aux documents d'urbanisme

L'AUDAB accompagne les communes du SCoT qui ont prescrit une révision de PLU. Elle a rédigé le cahier des charges pour retenir un bureau d'études et analysé les offres reçues.

Débat sur le PAS, Besançon, 8 novembre 2023



Le PLUi de Grand Besançon Métropole

L'animation générale et la communication

Dans le cadre de l'animation et de la communication du PLUi de Grand Besançon Métropole, l'AUDAB participe aux réunions hebdomadaires de la Mission PLUi et à la préparation des réunions avec les élus du territoire (comités de secteur de juin, septembre et décembre 2023, Commission 6). Elle travaille aux côtés de la Mission PLUi sur le contenu des différentes instances de concertation notamment avec les acteurs du territoire (cafés PLUi) et sur le contenu des outils de concertation (carte participative, film PADD).

Par ailleurs, l'AUDAB a mené un travail auprès d'une dizaine de communes (Mamirolle, Pouilley-les-Vignes, Cussey-sur-L'Ognon, Rochelez-Beaupré, Villars-st-Georges, La Vèze...) pour définir leur projet de spatialisation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) à l'échelle communale en identifiant les secteurs de développement (zone 1AU) y compris les secteurs de renouvellement urbain.

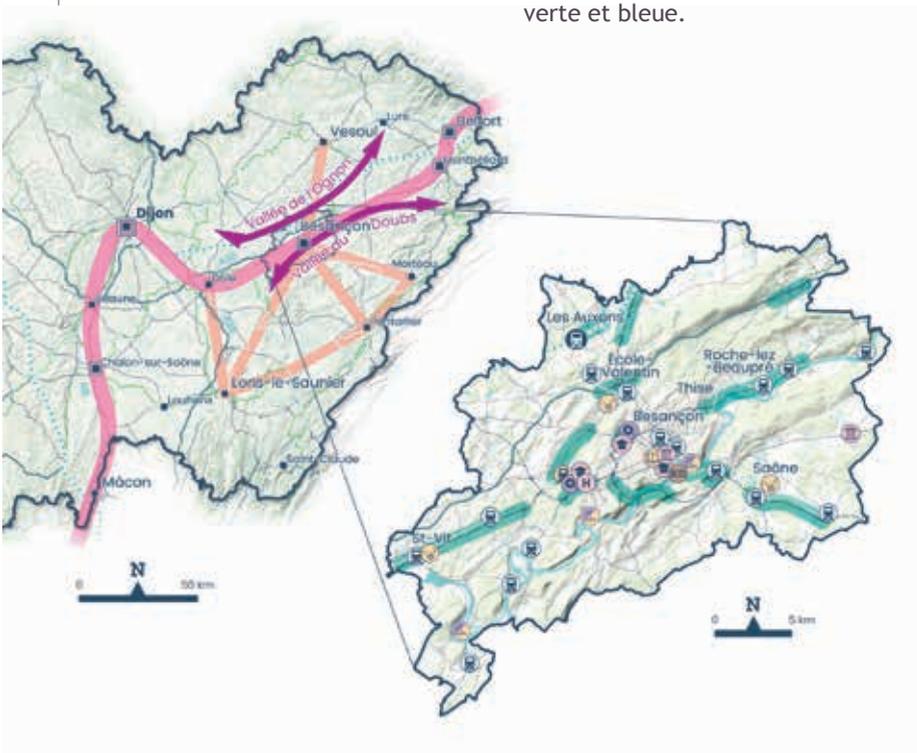


Cartes illustrant les axes 2 et 3 « Pour une métropole vertueuse et solidaire » et « Pour une métropole au cadre de vie sain » du PADD du PLUi de Grand Besançon Métropole, janvier 2023

Le PADD : illustration et animation

Dans le cadre du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLUi de GBM, l'AUDAB a travaillé à la réalisation de quatre cartographies correspondant aux quatre axes du PADD afin de spatialiser et illustrer le contenu écrit du document et ainsi qu'une cinquième carte présentant la trame verte et bleue.

Carte illustrant l'axe 1 « Pour une métropole attractive et dynamique » du PADD du PLUi de Grand Besançon Métropole, janvier 2023



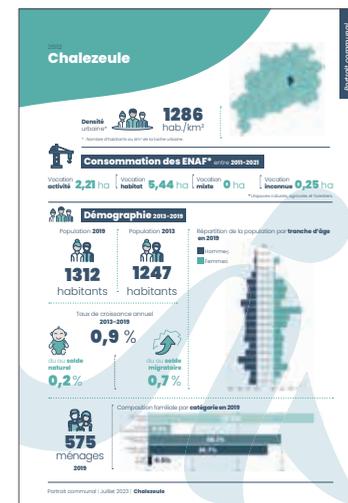
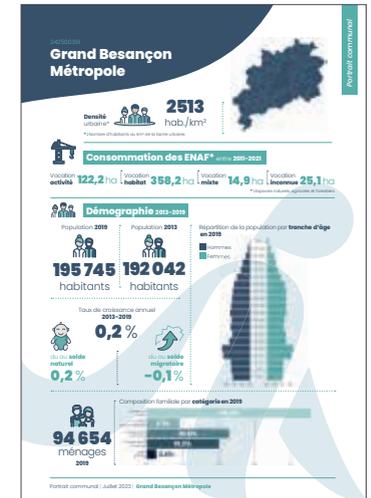
La finalisation du diagnostic

En continuité des travaux menés en 2022, l'AUDAB a poursuivi la rédaction du diagnostic socio-économique notamment sur les parties « habitat », « activité-emploi-chômage » et « équipements ». Le travail concernant les capacités de densification est engagé sur Besançon mais également sur l'ensemble des communes de GBM à partir des données capitalisées dans le cadre du SCoT Besançon cœur Franche-Comté et du Programme Local de l'Habitat (PLH).

L'AUDAB a également finalisé le travail de réalisation des fiches communales agrémentées de chiffres-clés, de cartographies et graphiques à partir des données sur la démographie, le logement, l'activité économique et la mobilité. Des fiches communales dédiées au patrimoine sont également en cours de finalisation à l'échelle de GBM (hors Besançon).

Toujours dans le cadre du diagnostic, l'AUDAB a rédigé la partie relative au développement de l'urbanisation de l'agglomération en complément des livrets communaux réalisés en 2022.

Fiche de la communauté urbaine de Grand Besançon Métropole, juillet 2023



Exemple de fiche de la commune de Chalezeule, juillet 2023

L'accompagnement à l'élaboration du règlement écrit, graphique et OAP

L'AUDAB participe au groupe de travail animé par les bureaux d'études chargés de la rédaction du règlement, du zonage et des Orientations d'aménagement et de programmation (OAP). Elle intervient par des travaux de relecture et une participation au groupe de travail technique.

Par ailleurs, l'AUDAB a engagé la rédaction de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) sur la trame verte et bleue (TVB). Concernant l'OAP sur les entrées de ville, l'AUDAB s'appuie pour sa rédaction sur l'étude « paysage » menée par un cabinet dédié qui a produit les différents visuels des entrées de ville de l'agglomération.



La mission d'assistance et de conseil au SCoT du PETR du Pays Graylois : mise en œuvre

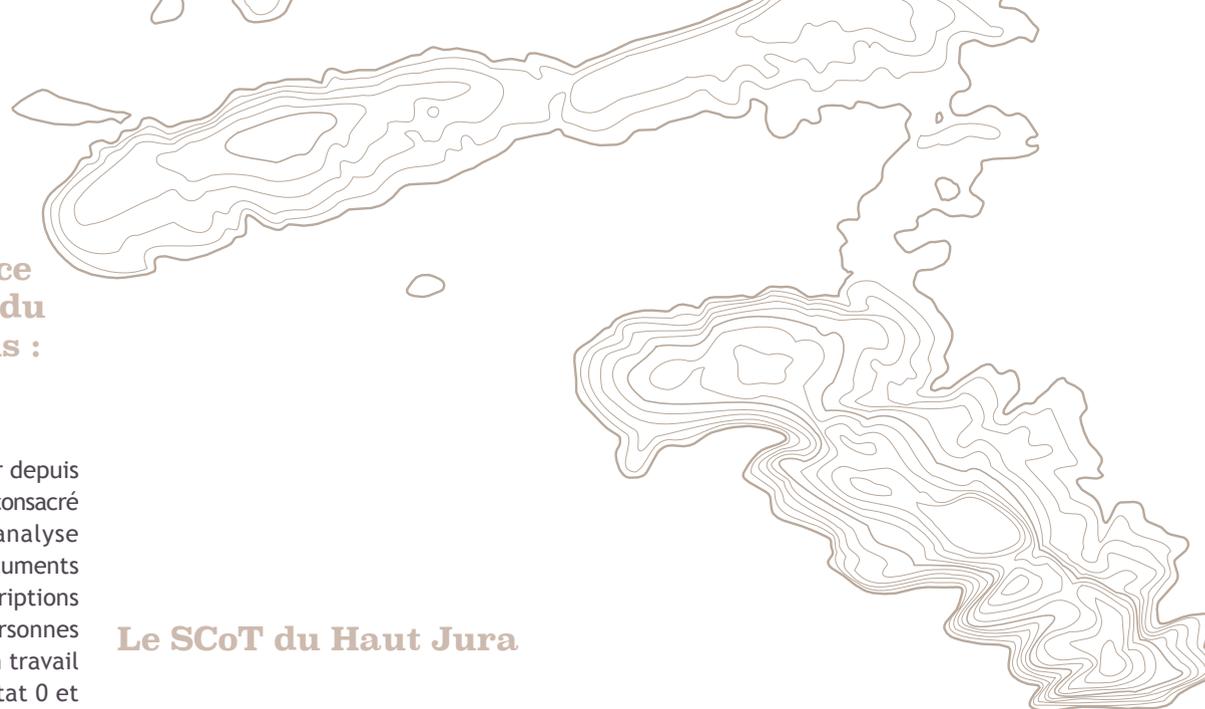
Le SCoT Graylois est entré en vigueur depuis mars 2022. Le premier trimestre a été consacré à la mise en place d'une grille d'analyse pour évaluer la compatibilité des documents d'urbanisme au regard des 101 prescriptions du SCoT Graylois, validée par les personnes publiques associées. En parallèle, un travail a été mené sur le bilan du SCoT : état 0 et année N+1 afin de suivre l'évolution du territoire au regard des dernières données statistiques (démographie, habitat, consommation foncière, mobilité...) et de renseigner les indicateurs de suivi. Ce bilan « Etat 0 du SCoT Graylois » a été présenté en commission le 4 juillet 2023. Dans ce cadre, l'AUDAB apporte ses conseils et son expérience dans le suivi de la mise en œuvre du SCoT.

Par ailleurs, durant l'été, des fiches outils ont été rédigées à destination des élus du territoire notamment concernant la taxe d'habitation concernant le logement vacant, la majoration de la taxe foncière sur les terrains constructibles non bâtis, la prime de sortie de vacance, le droit de préemption urbain ZAN... Lors de l'élaboration de ces fiches outils par le chargé de mission « SCoT », l'AUDAB a eu un rôle de conseil méthodologique et de relecture.

L'AUDAB a ensuite accompagné le Pays Graylois au regard des scénarios de territorialisation du Zéro Artificialisation Nette par le SRADDET par la production d'une note et la co-animation d'une commission SCoT-urbanisme sur ce sujet.



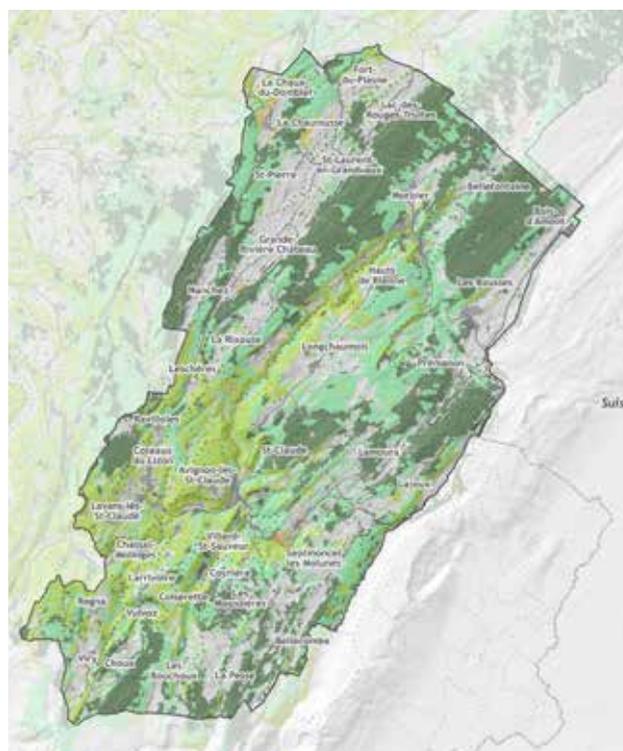
Exemple de fiche-outil du SCoT du PETR du Pays Graylois, juillet 2023



Le SCoT du Haut Jura

La révision du SCoT du Pays du Haut-Jura a été prescrite le 17 décembre 2022. Depuis, l'AUDAB a accompagné le PNR dans la définition d'une méthodologie d'élaboration du bilan du SCoT en vigueur actuellement, ainsi que dans le lancement du marché public permettant le recrutement d'un bureau d'études en charge de l'évaluation environnementale. La mission de réalisation du diagnostic a officiellement débuté le 17 septembre et devra se poursuivre jusqu'à la fin du premier semestre 2024.

Carte « Les milieux forestiers » extraite de l'État initial de l'environnement du SCoT du Pays du Haut-Jura, 2023



Calendrier de la démarche d'élaboration du Pays du Haut-Doubs en vue de son approbation en 2024

La mission d'assistance et de conseil à la Communauté de communes Loue Lison

La Communauté de communes Loue Lison a débattu le 2 octobre 2023 de son PADD, projet politique du SCoT. Préalablement à ce débat, plusieurs COPIL, réunions techniques et avec les personnes publiques associées (PPA) ont été réalisées au premier semestre. Depuis juillet 2023, l'élaboration du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) a été engagée avec la réalisation de plusieurs ateliers thématiques (environnement, démographie-habitat, développement économique...).

L'AUDAB est intervenue aux côtés de la chargée de mission SCoT/mobilité et des bureaux d'études pour accompagner les élus dans la définition de leur projet de territoire et des premières prescriptions du DOO. Elle intervient lors de la préparation et l'animation des différentes réunions et sur la relecture des différents documents produits par les bureaux d'études.

Par ailleurs, l'agence a mis à jour les données relatives à la consommation foncière sur la période 2010-2020 afin de prendre en compte les différentes remarques émises par les maires des communes à la suite de l'envoi de l'atlas communal.

Le SCoT du Pays du Haut-Doubs : vers l'approbation

À la suite de l'arrêt du SCoT du Pays du Haut-Doubs le 1^{er} décembre 2022, le dossier de SCoT a été envoyé aux personnes publiques associées (PPA) à la mi-janvier. Les premiers avis ont été reçus au cours du premier trimestre et afin de prendre en compte l'ensemble des avis rendus sur le SCoT du Pays du Haut-Doubs, un tableau de suivi a été mis en place par l'AUDAB et une synthèse des avis a été réalisée. Elle a également accompagné le Pays du Haut-Doubs lors d'une commission du Commissariat de massif du Jura et lors de la Commission Départementale sur la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF).

À l'issue de la réception des avis des PPA, l'AUDAB a accompagné le syndicat mixte dans la mise en place de l'enquête publique du SCoT qui s'est déroulée du 11 septembre au 13 octobre 2023. Elle a travaillé à la rédaction du mémoire en réponse au procès-verbal de la commission d'enquête pour apporter des éléments de réponse aux observations formulées dans le cadre de l'enquête publique. À la suite à la réception du rapport de la commission d'enquête (ayant rendu un avis favorable sans réserve), les présidents des 5 EPCI, le coordinateur du SCoT du Pays du Haut-Doubs et l'AUDAB se sont réunis pour acter des évolutions à intégrer dans la version du SCoT qui sera approuvée au premier trimestre 2024. L'AUDAB a consacré sa fin d'année 2023 aux premières modifications du dossier de SCoT.

Restitution du guide
des entrées de villes,
Les Fontenelles,
9 mai 2023



Le SCoT du Pays Horloger

Le SCoT du Pays Horloger

Le SCoT du Pays Horloger a été arrêté le 1^{er} décembre 2022. Le premier semestre 2023 a été dédié à la collecte et au traitement des avis émis par les personnes publiques associées (PPA), les communes et EPCI, ainsi qu'à la tenue de l'enquête publique. L'automne 2023 a vu l'intégration dans les différentes pièces du SCoT des propositions de modifications validées par les élus. Une dernière réunion des PPA tenue le 17 octobre a clôturé cette étape de validation. Le dossier a été présenté au vote pour approbation au comité syndical du 7 décembre 2023.

Le guide des entrées de villes

Dans la suite du guide de bonnes pratiques des entrées de villes réalisé en 2022 et présenté aux élus le 9 mai 2023, l'AUDAB et le CAUE25 ont réalisé un second guide centré sur la question des zones d'activités. Sur la base d'exemples d'aménagements locaux, ce livrable a pour vocation de présenter les grands principes de l'aménagement durable au sein d'un site dédié à l'activité économique, tant sur les espaces privés que publics.

Comité syndical d'approbation
du SCoT, Belleherbe,
7 décembre 2023



La mission d'assistance et de conseil au SCoT du PETR du Pays Lédonien

Le PETR du Pays Lédonien a engagé sa deuxième révision de SCoT fin 2021 afin d'intégrer de nouvelles communes (17 communes de l'ex-Communauté de communes Jura Sud) et d'intégrer les évolutions réglementaires (Loi Climat et résilience, ordonnances relatives au contenu et à la forme des SCoT). Le début d'année 2023 a été consacré à la finalisation des diagnostics socio-économique, paysager et environnemental.

L'élaboration du Plan d'aménagement stratégique (PAS) a été engagée par un séminaire le 5 juillet 2023 et a donné lieu depuis à plusieurs comités de pilotage, réunions avec les prestataires, avec les personnes publiques associées (PPA). Le débat du PAS a été mené en comité syndical le 12 décembre 2023.

L'AUDAB accompagne la responsable du service « Aménagement et Développement Urbain » du Pays Lédonien en charge du SCoT sur la relecture des différents documents produits par les différents prestataires, la préparation et l'animation des réunions (COFIL, réunion PPA, Comité syndical).

L'AUDAB a également travaillé à une charte graphique pour les différentes pièces du SCoT et pour les diaporamas. Cette charte graphique devait être en continuité de celle utilisée pour le SCoT n°2 (respect des triangles) tout en se différenciant.



Gabarit de diaporama,
révision du SCoT
du Pays Lédonien,
juillet 2023



Le PLUi des portes du Haut Doubs : zonage, règlement, arrêt

À la suite du débat du PADD en fin d'année 2022, l'AUDAB a rencontré près de la moitié des communes de l'EPCI pour mettre à jour leur zonage en adéquation avec les nouvelles ambitions du projet. En parallèle, des évolutions du règlement écrit ont été proposées, à la suite des remarques émises par les PPA lors du premier arrêt de projet. Les OAP ont également été mises à jour pour correspondre au nouveau zonage. L'AUDAB a préparé et animé les rencontres prochaines avec les PPA pour présenter les évolutions du zonage et du règlement. Elle a également préparé et animé les réunions publiques à destination des habitants. Le dossier a ainsi pu être finalisé, avec la rédaction des justifications. Le PLUi a été arrêté en conseil communautaire fin juin 2023. La phase de consultation des PPA ainsi que l'enquête publique ont eu lieu en cette fin d'année. En parallèle, l'AUDAB appuie la collectivité pour apporter les réponses aux avis reçus des PPA.

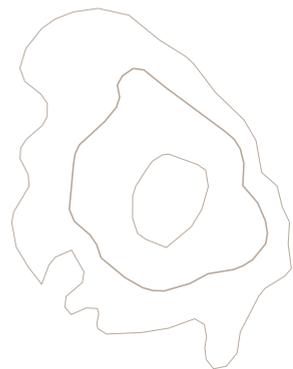
Les PLUi en territoire élargi

Le PLUi H des Monts de Gy : lancement de la révision

L'AUDAB a réalisé pour ce début d'année 2023 le bilan global du PLUi H des Monts de Gy permettant d'identifier où s'est opérée l'urbanisation sur le territoire. Elle a également analysé le PLUi H des Monts de Gy au regard du SCoT Graylois approuvé en mars 2022 et a évalué les évolutions réglementaires à apporter au PLUi H approuvé en 2016. Ces différentes analyses ont permis de définir les objectifs dans le cadre de la révision du PLUi H. En complément, l'AUDAB a accompagné la Communauté de communes des Monts de Gy dans la définition de ses modalités de collaboration entre l'EPCI et les communes. Ces différents éléments ont alimenté la délibération de révision du PLUi H des Monts de Gy, prise le 3 juillet 2023.

Le COPIL de lancement de la révision du PLUi a été organisé le 25 octobre 2023. En parallèle, l'AUDAB a rencontré les 25 communes dans le cadre d'entretiens pour évoquer le développement passé et futur de chaque commune. Chaque rencontre en commune a fait l'objet d'un compte-rendu ; puis, à compter de novembre, des ateliers thématiques ont été mis en place. Le premier s'est intéressé à l'habitat et la démographie, le second à l'agriculture coanimé avec la chambre d'agriculture.

Atelier Démographie et habitat, révision du PLUi H des Monts de Gy, octobre 2023



Dans le cadre de son accompagnement dans la révision du PLUi H, l'AUDAB a formalisé un cahier des charges relatif à l'évaluation environnementale et a accompagné le bureau de l'EPCI pour le choix du prestataire par une analyse détaillée des différentes offres. Par ailleurs, l'AUDAB a également étudié 4 décharges situées dans la communauté de communes des Monts de Gy afin d'en évaluer les meilleures opportunités de reconversion possible. Ce travail de recherche visait notamment à analyser les obligations légales des communes concernées en matière de résorption des décharges mais également à estimer le potentiel de valorisation de ces sites en lien avec le PLUi et ses objectifs de compensation sur l'urbanisation.

Après avoir effectué des visites des décharges avec des bureaux d'études spécialisés en sites et sols pollués, l'AUDAB a pu remettre à la collectivité un corpus de documents faisant état de ses observations mais aussi une méthode à suivre pour appréhender le risque de pollution ainsi que trois devis en investigation « sites et sols pollués ».

Le PLUi de la Communauté de communes Porte du Jura

Lors du conseil communautaire du 25 janvier 2023, la Communauté de communes Porte du Jura a délibéré pour le transfert de la compétence du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) des communes à l'intercommunalité.

À la suite de la prise de compétence, l'AUDAB a accompagné Porte du Jura en vue de la prescription du PLUi lors du Conseil communautaire en décembre. Pour cela, deux conférences des maires ont été mises en place au mois d'octobre et novembre pour échanger sur la gouvernance politique, la concertation avec le public et les objectifs pour la prescription du PLUi.

En parallèle, l'AUDAB a finalisé la rédaction du dossier de consultation des entreprises en vue du lancement du marché en janvier. L'AUDAB accompagnera la CCPJ dans le choix des bureaux d'études.

L'AUDAB participera à la construction du PLUi aux côtés des bureaux d'études recrutés lors du lancement de la phase diagnostic.



Diaporama « l'élaboration d'un PLUi : les premières étapes », conférence des maires, Chevreaux, 11 octobre 2023



Diapositive présentant l'équipe à l'œuvre lors du séminaire de lancement du PLUi HM d'ECLA, 11 octobre 2023

Le PLUi d'ECLA : mission d'assistance au lancement puis mission d'appui

L'Espace Communautaire Lons Agglomération (ECLA) est compétent en PLUi depuis le 18 février 2023. À la suite de cette prise de compétence, l'AUDAB a accompagné la direction Habitat/Urbanisme/Cadre de vie en vue de la prescription du PLUi d'ECLA lors du conseil communautaire du 27 avril 2023. Pour cela, cinq comités de secteurs ont été mis en place au mois de mars 2023 afin de réunir l'ensemble des communes d'ECLA en groupes restreints et ainsi d'échanger sur la gouvernance politique, la concertation avec le public et les objectifs pour la prescription du PLUi Habitat et Mobilité (PLUi HM). La conférence des maires du 6 avril 2023 a entériné les propositions faites lors des comités de secteur.

En parallèle, l'AUDAB a finalisé en début d'année la rédaction du cahier des charges (CCTP) pour l'élaboration du PLUi HM avec un lot complémentaire concernant les périmètres délimités des abords (PDA) autour des monuments historiques. Le recrutement des bureaux d'études s'est opéré durant l'été après une analyse des offres réalisée en juin pour laquelle l'AUDAB a accompagné ECLA au regard des critères fixés dans le règlement de la consultation. Le séminaire

de lancement du PLUi HM a eu lieu le 11 octobre 2023. L'AUDAB participe au côté d'ECLA aux comités techniques mensuels en lien avec les prestataires. En fin d'année 2023, des entretiens en commune ont été réalisés par les bureaux d'études.

Par ailleurs, l'AUDAB accompagne ECLA dans l'élaboration des plans de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP) pour les communes de Lons-le-Saunier et Baume-les-Messieurs, concernées par un site patrimonial remarquable (SPR). L'AUDAB participe aux comités techniques aux côtés d'ECLA, de l'UDAP du Jura et de la DRAC de Bourgogne-Franche-Comté mais également à la commission locale des SPR qui s'est réunie pour la première fois le 8 novembre 2023. En vue de l'élaboration des deux PVAP, l'AUDAB a élaboré le cahier des charges (CCTP) qui a fait l'objet d'une consultation à compter de mi-décembre.

Réunion publique, Grand'Combe-Châteleu, 29 novembre 2023



Réunions publiques, Le Bélieu le 30 novembre 2023, Villers-le-Lac le 27 novembre 2023

Le PLUi du Val de Morteau

L'élaboration du PLUi du Val de Morteau a été prescrite le 22 février 2023. Depuis, l'AUDAB a accompagné la Communauté de communes du Val de Morteau dans l'élaboration et l'animation de la première phase de la démarche : l'état des lieux du territoire. L'AUDAB a ainsi finalisé le diagnostic socio-économique ainsi que l'état initial de l'environnement (EIE), en s'appuyant en partie sur des entretiens menés avec chaque conseil municipal du territoire, ainsi que sur des commissions thématiques organisées avec les élus locaux.

Ces éléments ont été présentés à la population lors de huit réunions publiques en novembre 2023, rassemblant plus de 300 participants, habitants et élus municipaux.



L'évolution urbaine et la qualité de vie sources d'attractivité des territoires

L'appui au dispositif national Petites villes de demain

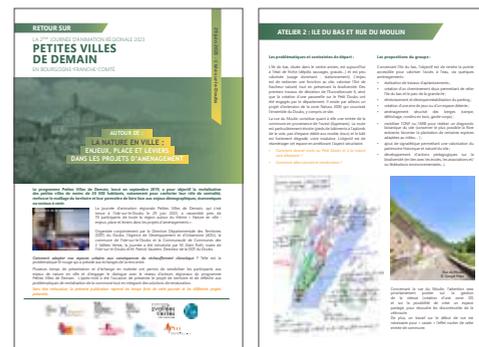
En 2023, poursuivant le travail d'animation engagé les années précédentes en lien avec le déploiement du dispositif national Petites villes de demain (PVD), l'AUDAB a préparé et organisé, aux côtés des huit Direction départementale des territoires (DDT) de la région, des deux agences d'urbanisme de BFC (l'ADU et l'AUTB) et du SGAR, trois journées d'animation régionale.

La première, intitulée « La réappropriation du bâti ancien au cœur de l'enjeu de revitalisation des territoires » a été organisée et animée par l'AUDAB. Elle s'est tenue le 27 avril à Luzu (58) et a réuni plus d'une centaine de participants. Madame Dominique FAURE, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, présente lors de cette journée, a pu intervenir mais aussi échanger avec les chefs de projet PVD. L'occasion pour la ministre de faire un bilan et un point d'étape de la mise en œuvre du dispositif Petites villes de demain.

L'organisation de la deuxième journée PVD a été réalisée par l'ADU. Cette rencontre a eu lieu le 29 juin à L'Isle-sur-le-Doubs (25) autour de la thématique de « la nature en ville ; enjeux, place et leviers dans les projets d'aménagement ».

La troisième et dernière journée PVD de 2023, intitulée « la mobilité en milieu rural : un enjeu transversal de développement local » a quant à elle été pilotée par l'AUTB. Elle s'est déroulée le 4 octobre à Gray et Arc-lès-Gray (70).

À la suite de chaque journée d'animation, un document de synthèse a été rédigé et mis en page. Ces trois supports sont disponibles en ligne, sur le site web de l'agence.



Document de synthèse de la deuxième journée Petites Villes de Demain, L'Isle-sur-le-Doubs, 29 juin 2023

Intervention de Dominique Faure, Ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, lors de la première journée d'animation Petites Villes de Demain, Luzu, 27 avril 2023

Atelier de concertation à Saint-Vit, le 19 juin 2023



L'appui aux centralités rurales en région Bourgogne-Franche-Comté

Saint-Vit

Saint-Vit, deuxième commune la plus peuplée de Grand Besançon Métropole, a été retenue par le dispositif centralités rurales en région. Celui-ci vise à soutenir des communes rurales, qui exercent un rôle de centralité sur leur territoire et montrent certains signes de faiblesse, avec l'objectif de dynamiser et redonner vie à leur cœur de ville.

C'est dans ce contexte que l'AUDAB a accompagné la commune dans la réalisation d'une étude stratégique de revitalisation, structurée en trois phases. Si la première phase consistait à établir un diagnostic, la deuxième s'est attachée à mettre en place une démarche de concertation pour débattre avec les habitants des enjeux de revitalisation identifiés, des actions à mettre en œuvre selon eux et des projets envisagés par la commune. La dernière phase de l'étude a permis de définir une stratégie de revitalisation correspondant au projet politique de la commune et de formuler quatre actions phares.



Démarche de concertation à Gy, le 28 juillet 2023

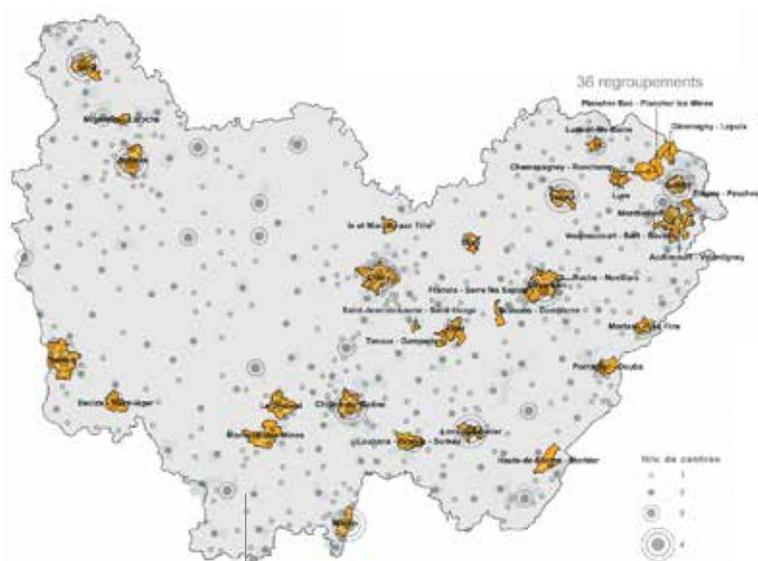
Gy

L'agence accompagne également la commune de Gy dans la réalisation d'une étude stratégique de revitalisation. À la suite du diagnostic urbain qui a été présenté aux élus en juin, l'agence et la municipalité ont organisé une démarche de concertation proposée aux habitants lors du marché d'été du 28 juillet. Cette animation a permis de rencontrer de nombreux habitants et visiteurs pour leur présenter une synthèse du diagnostic et d'échanger au sujet des enjeux et des actions à mener pour la revitalisation de la commune. La fin d'année a permis à l'agence d'aider la commune à définir son plan de revitalisation avec l'identification d'axes stratégiques et la formulation de deux fiches actions.



Panneau du diagnostic urbain, commune de Gy, juin 2023





Carte des centralités
multicommunales de BFC,
2023

L'analyse stratégique des centralités et des communes constitutives en région Bourgogne- Franche-Comté

Dans le cadre du SRADDET et du ZAN, la Région est amenée à définir les communes constituant des « centralités » pour les territoires qui les entourent (bassin de vie, EPCI, SCoT...). Pour ce faire, l'AUDAB a procédé à l'identification d'un panel de centralités multicommunales et a envoyé courant 2023 une proposition de 4 sélections à la Région. Un choix de 646 communes centres a initialement été retenu afin de constituer l'agrégation potentielle des centralités et de leur écosystème (continuum bâti, armature urbaine régionale, connexions / interrelations...). Quatre sélections itératives de regroupements de centralités régionales ont été calculées, proposées et validées. Elles ont été présentées en novembre à la Région. Cette mission a pour but de distinguer *in fine* les communes dont le rééquipement en logements permettra de renforcer le réseau global des centralités régionales de la Bourgogne-Franche-Comté.

Les projets d'aménagement et de renouvellement urbain des communes et des intercommunalités.

Morre : aménagement du terrain Petit Jean

À la suite à la finalisation des scénarios d'aménagement, l'AUDAB a pu restituer début mars le rapport d'étude à la commune, conjointement à une présentation à monsieur le Maire.

Dannemarie-sur-Crête : projet structurant de requalification de l'entrée de ville

Le premier trimestre 2023 a permis à l'équipe de poursuivre la première phase de l'étude qui consistait en la réalisation d'un diagnostic urbain, paysager et réglementaire. Parallèlement, une démarche participative a été menée avec la diffusion d'un questionnaire, l'organisation d'un café des entreprises et d'un atelier avec les habitants, qui ont permis d'identifier leurs besoins et leur point de vue dans la perspective d'un diagnostic partagé. Pour présenter les résultats de cette concertation, un livret de synthèse de la démarche a été rédigé et mis en page par l'agence, puis distribué aux habitants. Grâce à ce travail, l'équipe a pu proposer un scénario d'aménagement prenant en compte les contraintes du site, ainsi que les besoins de la commune et de ses habitants. Cette proposition a, pour terminer, fait l'objet d'échanges avec les élus et les différents partenaires du projet afin d'arrêter le projet d'intention final de la commune.

Étuz : requalification de la place de la mairie

L'agence a assisté la commune d'Étuz dans sa réflexion autour de son projet de requalification de la place de la mairie et plus largement de son cœur de village. Le choix a été fait de donner une place importante à la participation citoyenne avec la diffusion d'un questionnaire et l'organisation d'une balade urbaine qui ont permis d'identifier les usages et la perception de la place actuels et souhaités. Sur la base de ce travail de diagnostic, l'agence a proposé trois scénarios d'aménagement, qui ont été présentés aux habitants pour qu'ils puissent exprimer leur préférence. Ces retours ont permis d'aboutir à un scénario de synthèse qui a été présenté aux élus, puis le 14 novembre au Pays des 7 rivières et à la Région pour inscrire le projet dans le dispositif « Territoire en action ».

Balade urbaine,
Étuz, mai 2023



Plateau de Saône

Plusieurs échanges avec les élus du syndicat du plateau ont permis de concrétiser l'adhésion de ce dernier à l'AUDAB. L'agence a poursuivi les échanges avec les élus pour définir et lancer la mission axée autour du développement culturel et musical du secteur. Pour ce faire, un questionnaire détaillé a été, durant la période estivale, envoyé aux communes qui composent le syndicat pour alimenter le diagnostic territorial est en cours d'élaboration (fiches statistiques communales, indicateurs clés, cartes de présentation...). Une première phase de l'étude comprenant le profil territorial du plateau a été partagée et présentée fin novembre. Elle sera complétée début 2024 par les résultats du sondage.

Miserey-Salines

Dans la continuité de la mission réalisée en 2021 concernant l'identification des îlots de fraîcheur de Miserey-Salines, l'AUDAB a accompagné la commune dans le réaménagement de la place du 9 Septembre. L'idée ? Proposer un aménagement plus résilient face aux vagues de chaleur. Ce travail inédit a fait l'objet d'une restitution en commission développement durable le 25 octobre.

- 1 Implantation de structure pour plantes grimpantes
- 2 Renforcement de la végétation basse et arbustive
- 3 Création d'un cheminement d'accès au parking
- 4 Déplacement de la boîte à livres au cœur de la place
- 5 Création d'un espace de repos et de rencontre ombragé
- 6 Plantation de plusieurs nouveaux sujets d'arbre
- 7 Plantation de plantation de végétation basse et arbustive dans la pente
- 8 Enherber le stationnement actuellement gravillonné



Scénario d'aménagement, Miserey-Salines, septembre 2023

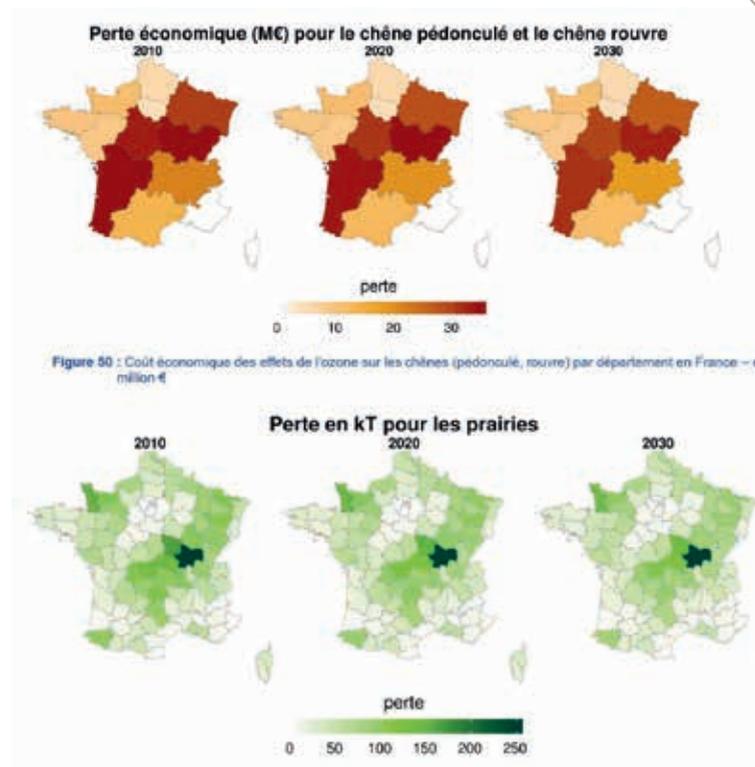


Figure 50 : Coût économique des effets de l'ozone sur les chênes (pédonculé, rouvre) par département en France – en million €



Diaporama « Santé environnementale & qualité de l'air », PCAET Grand Besançon Métropole, 9 juin 2023

Intégration des enjeux de qualité de l'air intérieur et extérieur

Le début d'année a été dédié à la définition de la mission avec Grand Besançon Métropole et en collaboration avec ATMO Bourgogne-Franche-Comté : ce travail a fait l'objet d'un temps de sensibilisation en interne au sein de l'agence le 9 juin concernant les politiques de qualité de l'air, les évolutions réglementaires à venir ainsi que les outils locaux disponibles. Ce temps a été animé conjointement par l'AUDAB et ATMO Bourgogne-Franche-Comté.



3

Les sobriétés accélératrices d'un nouveau modèle de développement

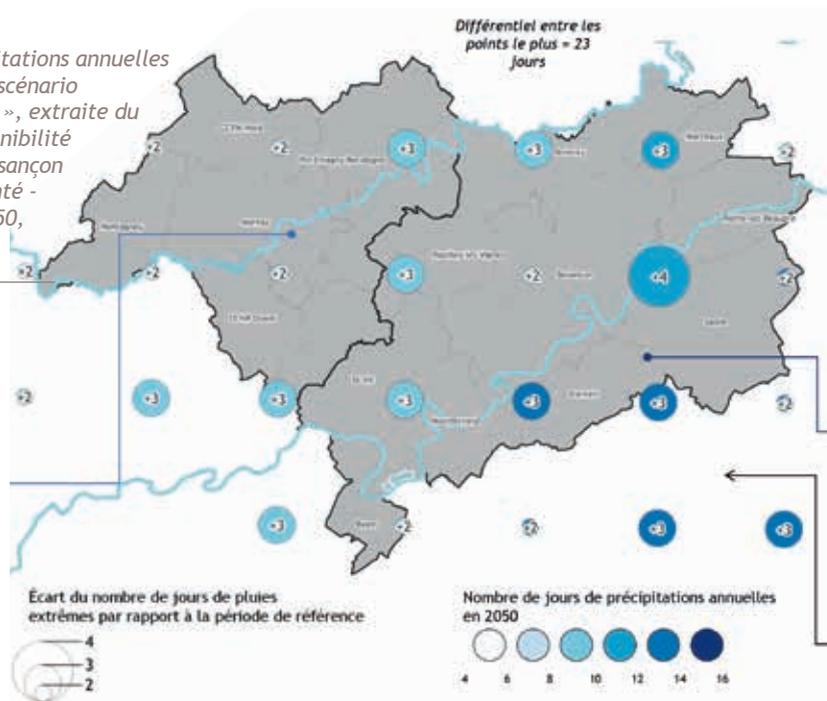
p.66
La planification verte et les systèmes d'acteurs locaux

p.67
L'optimisation des espaces

La planification verte et les systèmes d'acteurs locaux



Carte « Les précipitations annuelles cumulées selon le scénario attentiste en 2050 », extraite du document La disponibilité en eau du SCoT Besançon cœur Franche-Comté - Les projections 2050, mars 2023



La prospective de la disponibilité en eau de surface et souterraine

L'AUDAB a réalisé une étude prospective sur les disponibilités en eaux superficielle et souterraine sur le territoire du SCoT Besançon Cœur Franche-Comté. L'analyse permet de caractériser l'évolution de la pluviométrie à l'horizon 2050 pour différents scénarios d'émission de gaz à effet de serre (RCP2.6, RCP4.5 et RCP8.5) ainsi que les conséquences sur la recharge des nappes et des débits du Doubs et de l'Ognon. Les conclusions de l'étude ont été présentées lors du comité syndical du 21 mars 2023.

La disponibilité en eau et les économies potentielles dans l'activité économique

En complément de l'étude sur la disponibilité en eau, son impact sur les activités économiques a été mesuré avec l'appui de la base nationale des prélèvements quantitatifs en eau (BNPE) et la classification des activités économiques du territoire selon leur code APE. La prochaine étape consistera à récupérer et analyser les données de consommation d'eau des activités économiques sur un secteur plus précis tel qu'une zone d'activités, ainsi qu'à déterminer des ratios de potentiel d'économie d'eau par filière. La restitution des résultats de ce travail est prévue en 2024.

L'optimisation des espaces



La mise en œuvre de l'outil d'identification et de qualification des friches de l'AUDAB

En mars, l'AUDAB a déposé plusieurs dossiers de demande de fonds verts « ingénierie » qui ont tous reçu un avis positif de la part de l'Etat. Deux missions ont ainsi été par la suite engagées, avec un cofinancement partenarial des collectivités locales, pour identifier puis qualifier les friches recensées sur, d'une part un territoire associant le pays Graylois, le pays Vesoul val de Saône et le pays des Vosges Saonoises et d'autre part le PNR du Doubs horloger. Concernant le premier territoire de projet, la collecte d'informations auprès de l'ensemble des communes s'est terminée en décembre et a fait l'objet d'une première analyse et d'un traitement en système d'information géographique. Pour le second espace de projet, la méthodologie a été définie avec l'ensemble des territoires concernés et la collecte couvrira tout le mois de janvier 2024. Les deux études se poursuivront en 2024 conformément aux conventions signées avec l'État.

Les nouvelles ZAE moins consommatrices d'espaces

L'AUDAB a poursuivi son travail de pédagogie concernant le changement de modèle en réalisant des études de cas sur le territoire, afin de proposer des ZAE moins consommatrices d'espaces, économiquement viables et écologiquement respectables.

Des propositions d'aménagements avec une estimation du nombre d'entreprises possibles sur la zone, la mutualisation des parkings et des équipements, le calcul de possibilité de production d'énergie et la qualité de vie au travail sur cette zone sont les points principaux qui sont étudiés. Cela a ainsi permis à l'agence d'appuyer la compétence de création, d'aménagement, d'entretien et de gestion des ZAE.



Document de synthèse « Démarche d'identification des friches en Haute-Saône », décembre 2023

Directeur de la publication : Michel Rouget - Directrice des études : Isabelle Maquin - Rédaction : AUDAB - Conception graphique : Dorianne Noriega - Mise en page : Rhodosigne - Imprimé par l'Imprimerie Schraag, à 300 exemplaires - Février 2024.



AGENCE D'URBANISME
BESANÇON CENTRE FRANCHE-COMTÉ

Hôtel Jouffroy
1 rue du Grand Charmont - 25000 BESANÇON
TRAMWAY & BUS : ARRÊT BATTANT
03 81 21 33 00
www.audab.org